

*Proletaires
de tous les pays,
peuples et nations
opprimés,
unissez-vous !*

Organe central
du Parti
Communiste Révolutionnaire
marxiste-léniniste

pour le socialisme

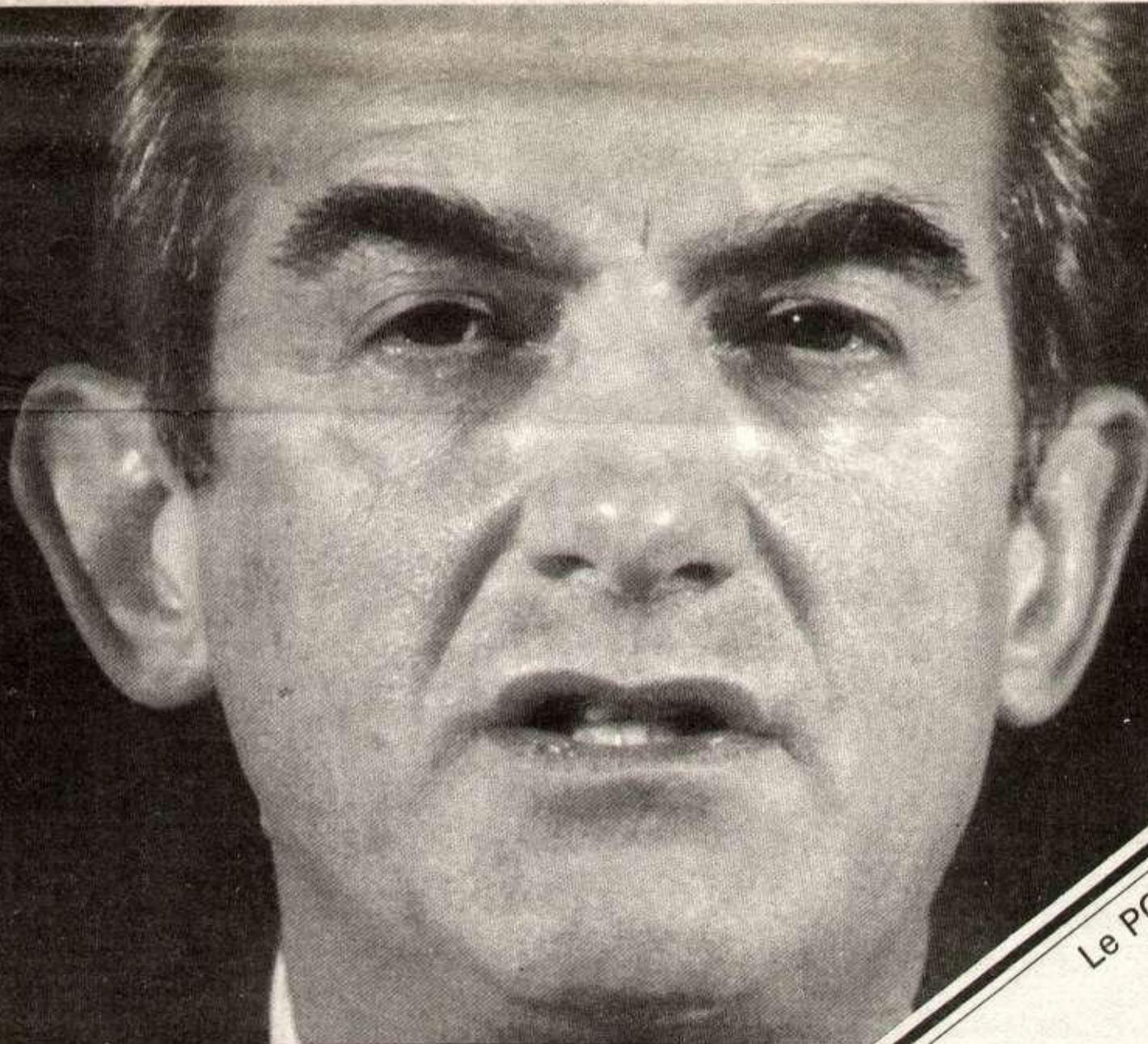
4,50 F

N° 19

HEBDOMADAIRE — SEMAINE DU 13 AU 19 NOVEMBRE 1980

PROJET «SECURITE», ATTAQUES CONTRE LA PRESSE...

JUSQU'OUÛ IRA PEYREFITTE ?



Le PCF et l'immigration
LES FRANÇAIS
D'ABORD

Proletaires
de tous les pays
unissez-vous !
Organisme central
du Parti
L'Communiste et socialiste
macroéconomiste

pour le socialisme

HEBDOMADAIRE

SEMAINE DU 13 AU 19 NOVEMBRE

N°19 - 4,50 F

Directeur de publication : R. Rodriguez

Commission paritaire : n° 62 712

Imprimerie IPCC (Paris)

Pour toute correspondance
écrire à :

POUR LE SOCIALISME
c/o FRONT ROUGE
BP 68
Paris 75 019

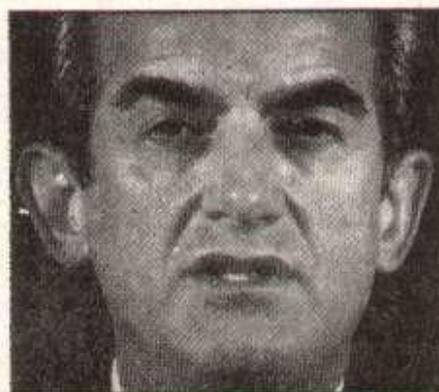
Compte bancaire :
BNP 271 - 659 - 66

Abonnez-vous à
Pour le Socialisme

20
numéros
100 F.
1 an :
200 F.



Les attaques de Peyrefitte
contre Le Monde laissent
augurer de ce que le Garde
des Sceaux entend par
«Sécurité et Liberté»



2 - Pour le Socialisme

SOMMAIRE

3-4 politique

LES OPTIONS DE MITTERRAND : Le dernier livre de Mitterrand «*ici et Maintenant*» se présente sous la forme d'une interview réalisée par Guy Claisse du *Matin de Paris*. Ce livre qui paraissait le jour de l'annonce de la candidature de Mitterrand à la présidence permet d'approcher un peu la tactique suivie par le premier secrétaire du PS pour garder le contrôle du parti.

5-6 politique



LE P.C.F. ET L'IMMIGRATION : «*LES FRANÇAIS D'ABORD*» : Depuis longtemps, le PCF se plaint du trop grand nombre d'immigrés, des cités-ghettos qui se sont constituées dans la banlieue parisienne. Cette fois, sa protestation a pris l'allure d'une véritable campagne impulsée par le Bureau politique et dans laquelle les élus municipaux du PCF prennent une part active.

7 syndicats

QUELLES PERSPECTIVES APRES LE CONSEIL NATIONAL DE LA C.F.D.T. : Le Conseil national de la CFDT d'octobre s'est efforcé de tirer un premier bilan de la politique d'action mise en œuvre depuis le

38^e Congrès confédéral de Brest. Selon les propres termes d'Edmond Maire, le bilan apparaissait contrasté. La résolution sur l'action issue de cette session a réuni près de 90 % des votes du C.N. On y trouve des perspectives d'action notamment sur l'emploi avec le lancement d'une «*campagne pour la création d'emplois*», de longue durée et de caractère offensif. Quelle situation nouvelle s'est ainsi créée après ce Conseil national ? Quelles perspectives sont ainsi offertes aux militants cédétistes ? C'est ce que nous examinons dans ce numéro.

8 idées

LA 3^e REVOLUTION INDUSTRIELLE OU LE MYTHE DE L'ORDINATEUR : La troisième révolution industrielle est commencée. Au cas où l'on ne s'en serait pas aperçu, on pourra s'imposer la fastidieuse lecture des rapports préparatoires au 8^e plan pour s'en convaincre. Aujourd'hui, c'est à l'avènement de l'ordinateur et de la biogénétique qu'il faut nous préparer. Mais de quoi s'agit-il au juste ?

9-10 luttés

AU PROCES DE LIEVIN, LES HOUILLERES S'EN TIRENT A BON COMPTE : Après six longues années, le procès des Houillères s'est enfin ouvert. Six ans d'enquête, une semaine de procès. Le procureur s'est employé à innocenter complètement les Houillères. Le jugement définitif sera rendu le 23 janvier 81. On lira le compte-rendu du procès, l'interview de Jean Pruvost responsable CFDT des mineurs et un article rappelant le tribunal populaire, tenu le 22 mars 1975 à Lens au terme d'un travail d'enquête de la Commission populaire d'enquête qui avait rassemblé les témoignages et les faits accablants montrant la responsabilité écrasante des Houillères dans la mort des 42 mineurs.

11-12 pratique révolutionnaire

PROBLEMES DE LA PRACTIQUE REVOLUTIONNAIRE : Après les interviews des secrétariats des fédérations de Paris et de Rhône-Loire du PCRml, nous poursuivons dans ce numéro l'examen des problèmes que posent la mise en œuvre des nouvelles orientations définies par le PCRml. Cette semaine, l'interview du secrétariat de la fédération des Pays-de-Loire.

16-17 inter



CLIMAT TENDU POUR LA CONFERENCE DE MADRID SUR LA DETENTE : La conférence de Madrid a finalement été ouverte. En pure perte semble-t-il puisque les représentants des différents pays participants n'étaient pas parvenus au moment de l'ouverture à se mettre d'accord sur un ordre du jour. La politique de «*détente*» est l'objet d'interprétations fort différentes ; depuis le sommet d'Helsinki d'août 75, de très importantes modifications sont intervenues au plan mondial.

20 luttés

MANUFRACTURE A LA RECHERCHE DU SECOND SOUFFLE : Les 1 860 licenciements sont effectifs à Manufrance depuis le 4 novembre. Aucune solution n'est en vue pour le moment et le tribunal de commerce menace de prononcer la liquidation des biens avant la fin de l'année. Les travailleurs en nombre occupent toujours les locaux mais sont à la recherche de perspectives nouvelles.

Le combat des chefs n'aura pas lieu au Parti Socialiste. Après des mois de rounds d'observation, la décision s'est faite en quelques jours, et en trois temps : annonce de la candidature Rocard, annonce de la candidature Mitterrand et retrait de Rocard. A vrai dire, ce dernier n'avait guère le choix : sauf à faire éclater au grand jour sa situation minoritaire au sein du parti, et à passer pour diviseur à l'approche d'une échéance électorale, il ne pouvait que s'incliner.

L'unanimité, immédiatement, a paru se refaire dans les rangs socialistes : « Notre objectif essentiel doit être de battre Giscard

d'Estaing » a immédiatement proclamé Rocard au Comité directeur. Et Pierre Mauroy, qui défendait auparavant sa candidature, a affirmé au « Club de la presse » : « Les socialistes se rassembleront derrière leur candidat François Mitterrand ». J.P. Chevènement ne s'étant présenté qu'en espérant se retirer au profit de Mitterrand, tout paraît bien réglé jusqu'au mois d'avril.

Restent les arrières-pensées. Rocard lançant : « Aujourd'hui comme demain, à la place qu'ils me reconnaissent, je suis au service des socialistes et des Français », n'estime probablement pas que cette place doive longtemps se réduire à celle de leader

minoritaire au PS. Et Paul Quilès, fidèle du premier secrétaire, a pu craindre de le voir « parier sur la défaite » du premier secrétaire, dans l'espoir de prendre la place au lendemain du scrutin présidentiel. De même, J.P. Chevènement s'érige d'ores et déjà en censeur, affirmant au nom du CERES : « Nous ne voulons pas d'un candidat qui abandonne le projet socialiste en chemin », inquiétude compréhensible lorsqu'on remarque que la place des options de son courant dans ce texte est en proportion inverse de son faible poids numérique dans le parti.

Chacun, plus qu'à la victoire en avril

prochain, semble ainsi prendre date pour les lendemains de la défaite. Il est vrai que les divisions qui règnent à gauche favorisent d'autant moins le candidat socialiste que celui-ci incarne depuis des années l'union entre PS et PC, et continue à insister particulièrement sur la perspective de sa reconstruction. On voit mal comment une campagne inspirée de celles de 1965 et 1974 pourrait être victorieuse en 1980. Certes, François Mitterrand espère profiter au deuxième tour de la crise de plus en plus ouverte entre giscardiens et gaullistes. Encore, pour profiter des faiblesses de l'adversaire, faudrait-il être assez fort soi-même.

GAGNER ou non l'élection présidentielle de 1981 ? La question, pour le PS, appelle immédiatement un examen des rapports avec le PCF. Dans son dernier livre, François Mitterrand rappelle maintenant quelle est, depuis des années, la tactique qu'il poursuit : « Pour que la gauche pût l'emporter en France, il fallait d'abord que le Parti socialiste devint majoritaire à gauche » (1). Le projet ainsi énoncé suppose plusieurs choix simultanés : celui de s'opposer en cela à la droite, sans envisager de compromis du type troisième force ; celui de constituer en face d'elle une gauche, ce qui comporte l'alliance avec le PCF. Et enfin seulement, au sein de cette alliance, conquérir la place dominante. Pari qu'il n'était pas évident de tenter au lendemain des 5 % de voix obtenues par Gaston Defferre à l'élection présidentielle de 1969, et qui a été tenu avec succès depuis 1974. Au-delà, la visée est encore plus ambitieuse. Il s'agirait — une fois le pouvoir conquis, car l'hypothèse semble autrement très difficile à envisager — de conquérir une domination écrasante : « Quand nous aurons atteint 30 % et plus de suffrages, nous nous trouverons dans une situation chère aux politologues : une forte majorité relative produit un effet de polarisation au bénéfice du parti qui en dispose et lui donne une dimension nouvelle ». (2).

Le « roi fainéant »

D'ici là, pourtant, pas question de conquérir le pouvoir sans le PCF : « On n'obtient la majorité absolue que par l'entente de plusieurs partis » (3). Mais surgit immédiatement une difficulté, soulevée par le premier secrétaire du PS. « Mais comment, nous interrogeons-nous, le Parti communiste supporterait-il le déclin puis la perte de sa suprématie ? » (4). L'histoire a répondu : en rompant l'alliance, au moins provisoirement, François Mitterrand estime d'ailleurs aujourd'hui que le terrain sur lequel cette rupture est intervenue n'est pas à proprement parler celui des nationalisations, mais bien plutôt celui de la répartition du pouvoir au sein du gouvernement : « On se serait entendu sur la liste des filiales à nationaliser et sur le

« ICI ET MAINTENANT » : LES OPTIONS DE MITTERRAND

Par Jean LERMET

On s'en doutait depuis sa déclaration de Marseille, François Mitterrand est désormais candidat à la candidature au PS ; se retrouvant, de surcroît, le seul, il est de fait le candidat socialiste. Coïncidence (?), le jour même où il se déclarait au Comité directeur, paraissait son dernier livre *Ici et Maintenant*, fruit d'une interview réalisée au mois d'août par Guy Claisse. Sa lecture permet de cerner quelque peu le sens de la démarche du premier secrétaire du PS face à Michel Rocard.

mode d'indemnisation des actionnaires. D'autres questions importantes restaient en litige comme la composition des conseils d'administrations et le mode de désignation des PDG, mais les éléments d'un compromis étaient réunis » (5). Là où la négociation aurait réellement échoué, ce serait sur une note écrite du PCF « où était exposée sa conception de l'État et de ce qu'il appelait le partage à égalité des droits et des devoirs des partis au gouvernement » (6). Il s'agissait, selon François Mitterrand, de rogner les pouvoirs du futur premier ministre socialiste au point d'en faire un « roi-fainéant ». On peut être en droit de penser que la question des nationalisations était plus importante qu'il n'est dit aujourd'hui, précisément en cela qu'elle était partie intégrante de la constitution des futurs rapports de force dans une France du programme commun. On retiendra toutefois que c'est bien sur la question centrale du pouvoir que l'union s'est brisée.

Deux leviers

Aujourd'hui, ce passé est derrière le Parti socialiste. Et, depuis l'enterrement du programme commun, la question lancinante qui se pose à lui est celle des moyens de parvenir quand même au pouvoir. François Mitterrand peut sembler à l'occasion rêver que son parti le conquière tout seul : « Si les dirigeants communistes s'obstinent à diviser la gauche beaucoup de temps sera perdu. Alors, le Parti socialiste assumera par lui-même la mission historique du véritable changement » (7). Mais là n'est pas vraiment le pari proposé au PS. Il s'agit bien plutôt, dans l'immédiat, de « créer les conditions politiques auxquelles le Parti communiste ne pourra échapper » (8). Pour cela, François Mitterrand entend se servir de deux leviers : l'aspiration unitaire des électeurs du PCF, et celle des militants du PCF eux-mêmes : « Beaucoup de commu-

nistes comprennent que leurs dirigeants ne veulent pas de l'Union. Eux, ils y croient et veulent mettre par terre le pouvoir de la droite » (9). C'est à quoi, selon François Mitterrand, les rocardiens ne croient pas suffisamment.

« Deux cultures politiques »

Ce n'est d'ailleurs pas le seul point qui oppose les deux hommes, et François Mitterrand aborde assez largement la question des « deux cultures politiques », définies par Michel Rocard en 1977, au congrès de Nantes. S'agissant de la tradition « décentralisatrice », « régionaliste », anti-étatiste en somme, que Michel Rocard définit pour en faire la sienne, le premier secrétaire du PS lui adresse le reproche de « ramper au pied de la forteresse ennemie et se contenter d'emboucher la trompette, comme si les murs allaient tomber, la septième fois » ; en somme, de négliger la question, essentielle à ses yeux, de la conquête du pouvoir. Il adopte cependant à son égard une attitude beaucoup plus nuancée que celle du CERES, qui marque fortement le Projet Socialiste adopté en janvier dernier. Tantôt, on ne sait trop s'il l'identifie au « courant sans frontières qui tente d'imbiber le Parti socialiste » (10). Tantôt il affirme la rejoindre « quand il la voit protéger l'homme, fragile produit du quotidien et de l'espérance », et en vient à souhaiter que « les deux cultures se complètent pour se fondre plutôt que de s'opposer pour se détruire » (11).

Insaisissable sur le plan idéologique

En somme, François Mitterrand, sur le plan idéologique, reste toujours aussi insaisissable. Que penser des options d'un homme qui a l'aplomb de déclarer d'un seul souffle : « Je n'ai pas de dédain pour le « système électoral » de la social-démocratie que je pratique moi-même autant que je peux. Et je crois, comme Lénine, que tout changement fondamental passe par la conquête du pouvoir d'État » (12). Et

Les deux tours de 81, avant, pendant et après

« — Y aura-t-il des négociations avant le premier tour ?

— Telle n'est pas l'orientation prise par l'appareil communiste qui, sous prétexte d'actions communes à la base étudiées chaque fois que nous en proposons, écarte l'éventualité et pour longtemps, d'un accord « au sommet ». Non, je ne crois guère à des négociations d'ici le premier tour.

— Et négociez-vous entre les deux tours avec les communistes ?

— Le candidat de Gauche en tête au premier tour deviendra par là même le candidat de toute la Gauche. Il présentera alors de grandes options comme je l'ai fait en 1965 et en 1974 pour mobiliser les forces populaires et recherchera la plus large adhésion possible des Français sans mettre pour autant son drapeau dans sa poche. Mais je déplore que le Parti Socialiste s'engageât avec le Parti communiste entre les deux tours de scrutin, à la sauvette et le couteau sur la gorge, dans une négociation sur un contrat de gouvernement qui serait alors le triste produit de l'électorisme et perdait toute autre signification. »

voilà d'un seul coup Lénine promu professeur d'électorisme ! En revanche, quand il s'agit de courants politiques concrets, le propos se fait plus incisif. Ainsi des reproches adressés aux rocardiens : « Bon nombre d'adhérents du Parti socialiste, venus à lui par le canal des Asisses et qui appartenaient à divers milieux de la gauche chrétienne, ont conservé entre-eux des relations privilégiées, jusqu'à constituer un courant interne qui s'exprime en tant que tel. Ils disposent à l'extérieur de puissants relais et en usent parfois sans tenir compte des positions de leur

SUITE DE LA PAGE 3

parti, ou même en concurrence avec lui» (13). La candidature à l'élection présidentielle du premier secrétaire s'explique pour une bonne part par l'opposition aux tentatives de ce courant en vue de prendre la direction du PS.

Quinze ans après...

L'opposition n'est pas forcément très importante entre eux sur la question des nationalisations. Certes, François Mitterrand affirme d'un côté que «la construction socialiste n'est possible qu'à ce prix» (14), mettant

ainsi l'accent sur des mesures auxquelles les rocardiens ne tiennent pas particulièrement. Mais d'un autre côté, il leur concède : «Plus je pourrai donner à la coopération, aux mutuelles et à l'autogestion le secteur paraétatique, plus je le ferai» (15). Mais la conception de la vie politique donne lieu à des critiques plus tranchées : «Je m'expose résolument à l'idée de transformer la vie associative en une sorte de substitut de l'action électorale. Ceux qui rêvent de constituer un front politico-social de ce genre se bercent d'illusions» (16).

On peut ainsi deviner, en politique intérieure, ce que seront les contours de la campagne de François Mitterrand en 1981, qui s'appuiera plus sur les options traditionnelles des partis de gauche (telles notamment que le programme commun les avait cristallisées) que sur l'appel aux mouvements de lutte qui ont modifié la scène politique. «Arrivera le moment où pour rassembler les Français, il faudra leur crier «vive la République» (17) : quinze ans après, c'est en somme le thème de la campagne de 1965.

Vous avez dit : archaïsme

«On juge un homme sur ses actes, non sur son âge (...) A force de parler d'archaïsme, vous finirez par vexer Brejnev, Deng Tsiao Ping, Reagan, Pertini, Brandt, Kreisky, Caramanlis mes aînés, Schmidt, Trudeau ou Indira Gandhi, qui sont de ma génération, et offenser la mémoire du Général de Gaulle, revenu au pouvoir, vieux déjà de soixante-sept ans, pour le quitter onze ans plus tard».

Ces propos figurent pratiquement en tête du dernier livre de François Mitterrand, «Ici et maintenant», mise en forme d'une interview réalisée au mois d'août par Guy Claisse. C'est dire que, dès ce moment, les dés étaient jetés pour le premier secrétaire, et que la valse-hésitation sur sa candidature à l'Elysée n'était que théâtre d'ombres tactiques, auquel se sont un peu laissés prendre Michel Rocard et ses partisans.

- (1) François Mitterrand : Ici et maintenant (Éditions Fayard) p. 23.
- (2) *ibid* p. 44
- (3) *ibid* p. 43
- (4) *ibid* p. 23
- (5) *ibid* p. 53
- (6) *ibid* p. 56
- (7) *ibid* p. 35
- (8) *ibid* p. 63
- (9) *ibid* p. 50
- (10) *ibid* p. 20
- (11) *ibid* p. 22
- (12) *ibid* p. 125
- (13) *ibid* p. 13
- (14) *ibid* p. 171
- (15) *ibid* p. 172
- (16) *ibid* p. 177
- (17) *ibid* p. 120

L'ATTAQUE DE PEYREFITTE CONTRE LE MONDE : LES LIBERTES EN CAUSE

Par Nicolas DUVALLOIS

En décidant de poursuites judiciaires contre *Le Monde* et l'un de ses journalistes, le Garde des Sceaux Peyrefitte, avec l'évident aval de Giscard, vient de franchir un nouveau pas dans sa politique systématique d'atteinte aux libertés.

Le pluriel est de rigueur. Certes, c'est la liberté de la presse qui est en premier chef attaquée : après d'autres journaux, frappés dans une semi-indifférence, c'est le plus important quotidien français qui subit aujourd'hui les coups de Peyrefitte, coupable qu'il est d'avoir écrit ce que beaucoup pensent et constatent sur la justice. Dans sa forme, l'attaque contre *Le Monde* témoigne de la volonté du pouvoir de s'en prendre de front à l'élémentaire droit de critique jusqu'ici reconnu à la presse.

On aurait tort cependant de circonscrire la nouvelle initiative de Peyrefitte à une simple tentative de mise au pas. Quatre des cinq articles incriminés, et sur lesquels il faudra bien plaider, touchent en effet à la politique d'ensemble du pouvoir en matière de libertés.

Depuis plusieurs années, celui-ci a aligné sa politique répressive sur celle des Etats européens les plus répressifs, allant même jusqu'à jouer un rôle prépondérant dans la mise en place d'un espace judiciaire européen qui, entre autre, sonne le glas du droit d'asile. L'extradition de

Klauss Croissant, en juin 1978, a mis en lumière cette politique. Un des articles incriminés traite de cette question.

Rendu plus arrogant encore par sa victoire de 1978, le gouvernement n'hésite plus à s'en prendre aux droits élémentaires de grève et de manifestations. Le 23 mars 1979, la marche des sidérurgistes à Paris était ainsi délibérément attaquée par la police, plusieurs dizaines de jeunes étant jetés en prison avec bien souvent comme seul tort d'avoir manifesté. Soit dit en passant, des jeunes ont passé plusieurs semaines en prison sur la foi du témoignage d'un brigadier Kayser qui s'avère aujourd'hui faux, comme le tribunal correctionnel de Paris a pu le constater récemment. Un des articles incriminés traitait de cette question, en s'étonnant de la lourdeur des peines infligées au vu de témoignages si «fragiles».

Traditionnellement l'affaire de quelques personnalités occultes, la politique africaine de l'impérialisme français a été mise en lumière par l'affaire des «diamants de Giscard», dans le même temps où apparaissait, un peu, toute une série de pratiques politiques de la bourgeoisie. Visiblement coupable d'en savoir trop sur le type de relations existantes entre l'impérialisme français et le Centre-Afrique, Roger Delpey est en prison, au secret, malgré un «dossier» apparemment vide. Un des articles

incriminés traitait justement de l'affaire Delpey, et au-delà des pratiques du pouvoir. Une juridiction d'exception, échappant totalement aux principes classiques de la justice, française, est aujourd'hui utilisée sans discontinuité : c'est la Cour de Sécurité de l'Etat. C'est elle qui frappe si lourdement les militants corses, c'est elle qui en juillet a condamné Colette Meynard à cinq années de prison sur la seule base de simples présomptions. Un des articles incriminés traitait de cette question, en soulignant que la Cour de Sécurité de l'Etat, saisie par Peyrefitte, à propos de l'affaire Copernic, donnait au pouvoir l'entière maîtrise de l'enquête.

Au travers l'attaque contre *Le Monde*, il y a ainsi la volonté gouvernementale de justifier ses injustifiables atteintes aux libertés, en frappant haut, pour l'exemple. En ce sens, l'attaque concerne tous ceux qui sont attachés à la justice.

Reste à savoir ce qu'il résultera de la plainte de Peyrefitte. De partout des voix s'élèvent pour la dénoncer. Ce fut déjà le cas, et ça l'est encore, pour le projet improprement dénommé Sécurité et Liberté. Affichant son incroyable mépris, le gouvernement n'en a cure, assuré qu'il est de trouver suffisamment de députés à sa botte pour faire passer son projet. Peyrefitte estime-t-il qu'il en sera de même avec les juges ?

BARRE : LE POUVOIR D'ACHAT N'EST PLUS GARANTI

«Les années 1981 à 1985 seront les années les plus dures que le monde aura connues depuis la fin de la Seconde guerre mondiale» a déclaré Barre devant le Conseil Economique et Social.

«Attendons-nous à de mauvaises surprises. L'effort, le sacrifice attendent les Français». Et précisant sa pensée : «Pour les années à venir, je manquerais à mon devoir si je ne disais pas clairement que le maintien du

pouvoir d'achat est un objectif très ambitieux plus qu'une quasi-certitude. Nul ne peut exclure, en effet, que les circonstances internationales nous imposent d'y renoncer temporairement...»

Ce qui laisse, assez mal augurer de l'avenir lorsqu'on sait que alors même que le gouvernement prétendait préserver le pouvoir d'achat, on a assisté dans les faits à une dégradation des salaires réels, comme ce fut le cas en 1979 où d'après les études très officielles de l'INSEE,

le revenu disponible des ménages a baissé, cette année-là, de 0,5 à plus de 2 % selon les catégories sociales.

Reprenant sa théorie habituelle de l'inflation par les coûts, Barre n'a pas craint une nouvelle fois de rendre les salariés responsables de la hausse des prix :

«Nous ne réduirons pas l'inflation si nous ne poursuivons pas l'effort de ralentissement des hausses nominales des revenus», invitant les entreprises à plus de fermeté : «Il est en tout cas

essentiel qu'au cours des prochaines années, l'argumentation de la masse salariale dans les entreprises n'excède pas la hausse des prix. Cette hausse doit être considérée comme un plancher...».

Les déclarations de Barre ont provoqué un tollé général des syndicats.

Pour la CGT : «De toute façon si nous avons laissé faire le premier ministre, il y aurait cette année une dégradation du pouvoir d'achat de 10 à 15 % comme dans d'autres pays».

Michel Rolant de la CFDT : «Barre s'est livré à une caricature des propositions syndicales, pour mieux refuser la négociation des revendications sur le pouvoir d'achat et la réduction de la durée du travail. Il entend faire payer aux seuls travailleurs la

restauration de la compétitivité des entreprises».

La FEN dénonce le caractère injurieux des propos du premier ministre qui semblent (sic) préparer progressivement l'opinion publique au renforcement de l'austérité.

Même FO s'est indigné des déclarations de Barre, il faut dire que si le gouvernement ne laisse plus aucun doute sur la diminution du pouvoir d'achat, que reste-t-il comme bases de la politique du consensus social ? Pour les organisations de collaboration de classe, c'est la remise en cause de leur existence... Les syndicats dénoncent cette politique qui fait porter le poids de la crise sur les salariés uniquement. La CGT et la CFDT appellent au renforcement de l'action mais on est encore loin de l'unité d'action...



Le PCF et l'immigration LES FRANÇAIS D'ABORD

LE 28 octobre dernier, Pierre Thomas, maire d'Aulnay-sous-Bois, annonce tout de go qu'*«il n'y aura plus d'attribution de logements aux familles immigrées dans les grandes cités d'Aulnay»*. Sa déclaration faite à l'occasion d'une conférence de presse, cautionnée par la présence de François Asensi, secrétaire fédéral de Seine-Saint-Denis, fait sensation. Elle n'est pourtant pas un fait isolé.

Au mois de septembre, déjà, quand la municipalité de Marseille décide de reloger des familles d'immigrés dans des locaux du 7ème arrondissement initialement destinés à des «équipements sociaux», la section du PCF mène campagne contre cette mesure. Début octobre, le secrétaire fédéral du Val d'Oise, Pierre Blotin, cite *«l'accroissement constant du nombre d'immigrés dans les grandes villes»* comme un des obstacles au *«mieux vivre dans le Val d'Oise»*.

Le 17 octobre, le très puissant bureau de section d'Ivry adopte une résolution en trois points sur *«la défense des mal logés, le recul de l'insécurité et la lutte contre la concentration de l'immigration à Ivry»*. Liant insidieusement le problème de l'insécurité à la présence immigrée, la résolution définit ainsi les *«axes de luttes»*: *«(...) Nous exigeons que le préfet et le patronat cessent d'attribuer les logements HLM à des immigrés et que la commune ait la maîtrise de l'attribution de ces logements. S'il le faut, nous appellerons à l'occupation de logements pour y reloger les mal-logés ivryens (...). Nous sommes*

décidés à faire en sorte que la politique sociale de la commune bénéficie aux familles françaises dans des conditions plus conformes à leur proportion dans la population».

Montant en ligne à son tour, James Marson, maire de La Courneuve, est moins virulent : il est vrai qu'il révèle que *«la municipalité mène à La Courneuve, depuis plusieurs années, une politique de frein à l'immigration»*.

Le 4 novembre, Lucien Lanterrier, maire de Gennevilliers, dénonce lui-aussi *«la trop forte présence»* des familles immigrées dans sa commune, et exige que *«les travailleurs immigrés des Hauts-de-Seine soient logés dans l'ensemble du département, y compris à Neuilly»*.

Le 7 novembre enfin, le maire de Garges-les-Gonesses, Henri Cukierman, tient le même langage, et annonce *«un premier succès»*: *«Le préfet du Val d'Oise s'est engagé à stopper l'arrivée de nouvelles familles étrangères à Garges-les-Gonesses. Les logements dépendant des services préfectoraux devant être libérés seront dorénavant attribués à des familles françaises»*.

Une campagne orchestrée

Entre temps, et afin semble-t-il qu'il n'y ait nulle ambiguïté sur l'origine de la démarche des municipalités de banlieue, le bureau politique du PCF publiait, le 5 novembre, une déclaration officielle où il reprend à son compte toutes les initiatives en-

visagées : *«Nous approuvons les mesures concrètes prises par les maires communistes qui refusent les pressions des préfets tendant à poursuivre une politique d'attribution de logements et de constructions de foyers qui aggrave la concentration des immigrés. Nous approuvons ceux qui utilisent le droit de préemption communal en vue d'acquérir des immeubles anciens afin de mettre en échec les spéculateurs, les marchands de sommeil. Nous approuvons les élus communistes qui limitent le volume global de l'aide sociale aux immigrés...»*.

Officiellement, ce qu'il faut bien appeler une véritable campagne du PCF se justifierait par le fait que *«de véritables ghettos de la misère et de l'immigration»* sont en train de se former dans certaines grandes cités de la banlieue parisienne. C'est loin d'être faux. En supprimant, au début des années 70, une bonne part des bidonvilles (mais pas tous), images trop criantes de la surexploitation, la bourgeoisie n'en a pas pour autant renoncé au fond de sa politique. Aux immigrés les salaires les plus bas, les licenciements les plus rapides, les brimades et les répressions les plus fréquentes, en un mot les conditions de vie les plus précaires. Pourquoi habitent-ils dans des grands ensembles inhumains et dépourvus de tout «équipement social», si ce n'est parce que les loyers y sont moins cher qu'ailleurs, et qu'ils ne peuvent se payer que ceux-là ? Pourquoi le taux d'occupation des appartements est-il en moyenne supérieur chez les im-

Ce n'est pas la première fois que les élus municipaux du PCF se plaignent du trop grand nombre d'immigrés présents dans leurs communes. Depuis le mois d'octobre, un pas nouveau vient cependant d'être franchi : à Aulnay-sous-Bois, à Garges, à La Courneuve, à Aubervilliers, à Gennevilliers, etc... les maires PCF ont décidé de refuser aux familles immigrées le droit de s'installer sur leur commune. Ils ont décidé en outre de limiter l'aide sociale accordée aux immigrés *«pour ne pas léser les familles françaises»*. Cette position a été justifiée et explicitée par le bureau politique du PCF. Sous couvert de lutte contre *«les ghettos de la misère et de l'immigration»*, le PCF établit un parallèle entre la montée du chômage et la présence des travailleurs immigrés sur notre sol et développe des thèmes qui, de fait, ne peuvent que renforcer le racisme et accroître les divisions entre Français et immigrés.

Par Nicolas DUVALLOIS

L'attribution des logements

Quels sont les pouvoirs du gouvernement, par préfet interposé, en ce qui concerne l'attribution des logements ? C'est le préfet qui décide de l'implantation des foyers et cités de transit. Au total, il en existe 44 dans le département du Val-de-Marne, où 17 des 41 communes sont contrôlées par le PCF. La moitié datent d'avant 1970, et aucun n'a été construit dans ce département depuis 1977. Le préfet dispose par ailleurs d'un droit de priorité sur 15 % des logements loués par les différents offices HLM, et ce en vertu d'une loi de 1968. Une partie de ces logements *«réquisitionnés»* est attribuée aux fonctionnaires (qui certes ne sont pas tous blancs, il y a aussi des antillais), l'autre partie servant à reloger des familles contraintes de quitter leurs anciens logements. Selon le préfet du Val de Marne, non contredit par le PCF, 110 appartements ont ainsi été réquisitionnés en 1979 pour l'ensemble du département.

migrés, si ce n'est parce qu'ils sont contraints de s'entasser dans un même logement, n'ayant pas les moyens de payer plusieurs loyers ? Pourquoi les immigrés cherchent-ils des «aides sociales», qu'elles viennent des municipalités ou d'ailleurs, si ce n'est parce qu'ils en ont besoin pour vivre, tout simplement ?

«Même patron, même combat ! »

On pourrait ainsi multiplier les explications, qui toutes prouveraient la misère dans laquelle la bourgeoisie confine les travail-

leurs immigrés. Face à cette situation, qui, hélas, est loin d'être nouvelle, la plupart des forces de gauche et d'extrême-gauche apportent depuis longtemps une réponse : celle de la lutte contre le pouvoir, pour arracher l'égalité des droits entre Français et immigrés. *«Travailleurs français et immigrés, même patron, même combat»*, c'est plus qu'un slogan. C'est un acquis. C'est aussi un cri. C'est le cri du mouvement populaire quand il descend dans la rue pour s'opposer aux mesures Stoléru, c'est le cri des anti-racistes quand ils manifestent à Marseille contre l'assassinat d'un jeune immigré par un CRS. Ce cri, les militants du PCF le connaissent d'ailleurs bien, même si, à Marseille, leurs dirigeants ne se sont associés qu'en toute dernière minute à la manifestation anti-raciste du 20 octobre, comme l'ont fait savoir, en s'indignant, une dizaine de militants critiques.

Force est de constater que la direction du PCF apporte aujourd'hui, au travers de sa campagne, d'autres «solutions». Que dit en effet le bureau politique ? *«Aujourd'hui, le gouvernement déclare qu'il faut arrêter l'immigration. Nous disons, nous communistes, oui, il faut arrêter l'immigration sous peine de jeter de nouveaux travailleurs français et immigrés au chômage»*. L'équation est ainsi posée : présence des travailleurs immigrés ≠ développement du chômage. Le pouvoir a stoppé l'immigration il y a peu : est-ce à dire que les 8 millions de personnes qui, à un moment ou à un autre, ont été chômeurs ou le sont encore pour plus de 1,5 millions d'entre eux, depuis que Giscard est au pouvoir, l'ont été du fait de l'immigration ? Le départ forcé des sidérurgistes immigrés a-t-il favorisé en quoi que ce soit l'embauche en Lorraine ? Le départ des mineurs de fer marocains, voulu par Stoléru, créerait-il des emplois ? *«Un immigré*



en moins, un Français de plus au travail», c'est ce que Le Pen avait écrit au bas de ses affiches. Il a dû en répondre devant les tribunaux, sur plainte, justifiée, du MRAP.

Une arme du pouvoir : le racisme

«Le pouvoir de M. Giscard d'Estaing, son ministre Stoléro, ne font pas ce qu'ils disent. Ils contribuent à l'entrée clandestine organisée de travailleurs dépourvus de droits sociaux, avec l'objectif de peser sur les droits des travailleurs français. Nous exigeons que soit mis fin à ces pratiques». Le PCF n'a évidemment pas tort quand il accuse le pouvoir de se servir des immigrés pour tenter de diviser la classe ouvrière. Il est même une arme beaucoup plus importante encore, qui s'appelle le racisme. Face à cela, que faire ? Se battre, par exemple pour que les ouvriers turcs de la confection, entrés clandestinement en France par l'intermédiaire de véritables négriers, voient leur situation régularisée ou exigent leur expulsion ? Faut-il s'opposer, comme l'a fait le MRAP, aux contrôles d'identité racistes ou faut-il au contraire se féliciter de voir la police pourchasser les immigrés «en situation irrégulière» en fonction des décisions officielles de Giscard et Stoléro ? Les militants du PCF devront-ils imiter les «élus communistes» d'Ivry qui se vantent, dans *Le Travailleur du Val-de-Marne* du 17 octobre, d'avoir «fait preuve de fermeté» en obtenant de l'OPHLM l'expulsion de six familles, quand on sait que la loi

actuelle permet l'expulsion de France de tout immigré ne justifiant pas d'un logement ?

«Les Français, d'abord...»

«Le pouvoir et le patronat qui portent une si lourde responsabilité dans la situation des travailleurs immigrés s'efforcent de concentrer leur habitat dans certaines villes, et surtout dans les villes dirigées par les communistes. Déjà dans certains d'entre-elles, les différentes communautés de migrants représentent 20 à 30 % de la population» et le Bureau Politique du PCF de rajouter : «Cette concentration (d'immigrés) crée un climat tendu, parfois des heurts entre les différentes nationalités et ethnies, et entre elles et les familles françaises».

Personne ne songerait à nier les «tensions» existant dans ces cités, tensions dont l'origine profonde se trouve dans les conditions miséreuses qui sont faites aux immigrés et leur refoulement sur les quartiers les plus peuplés et les plus démunis.

Mais à moins de vouloir considérer par principe qu'aucune cohabitation n'est possible entre individus des différentes races ou nationalités, le rôle d'un parti qui se dit ouvrier et populaire est de lutter effectivement contre le racisme qui peut naître sur ce terrain, et non de proposer des solutions qui conduisent objectivement à son renforcement.

Or c'est bien ce que fait le PCF quand il exige l'application pratique du fameux «seuil de tolérance» et appelle ses élus à s'opposer à l'installation des familles immigrées lorsqu'elles dépassent un certain quota, leur demandant même de rejeter

Les réactions de la CFDT et du GISTI

Dans un communiqué, l'union CFDT de la région parisienne estime que «les déclarations des maires du parti communiste sont inquiétantes. Elles ne peuvent qu'accentuer le racisme toujours présent». Le GISTI (groupe d'information et de soutien des travailleurs immigrés) s'interroge sur les buts poursuivis par le PCF et poursuit : «Le GISTI s'associe volontiers à la dénonciation de la politique du logement que mènent les pouvoirs publics : abandon des programmes de logement social, habitat ségrégatif séparant les zones

résidentielles et les zones surpeuplées où sont parqués les travailleurs et leurs familles, projet de loi d'Ornano visant à mettre sous contrôle des catégories de population marginalisées, (jeunes travailleurs, handicapés, immigrés, personnes âgées...). Mais faut-il rappeler aux élus communistes qu'il s'agit là, non pas d'un conflit entre nationalités diverses (et à plus forte raison entre races) mais d'un conflit de classes dont les immigrés n'ont pas à faire les frais parce qu'ils en sont partie prenante au même titre que les travailleurs.»

«ailleurs» ceux qui vivent dans «ses» communes.

Faudrait-il donc que les travailleurs immigrés, déjà largement privés des droits élémentaires, n'aient même plus le droit de choisir leur lieu de résidence ? Devrait-on accepter, dans la lignée des projets de loi racistes Barre-Bonnet-Stoléro, que le gouvernement et les préfets contingentent les immigrés et les ventilent dans les diverses municipalités au gré des chiffres révélés par les statistiques ?

On n'aboutirait ainsi qu'à un renforcement de la ségrégation dont sont victimes les immigrés et à l'arbitraire qui pèse sur eux en même temps qu'on les désignerait aux yeux de la population française comme les responsables de ses maux.

Ce que ne craint pas de faire déjà le Bureau Politique du PCF : «En aucune façon les efforts des

municipalités ne sauraient être entrepris au détriment des travailleurs français». Et d'ajouter que, du fait des immigrés, «la crise du logement s'aggrave et de nombreuses familles françaises se voient écartées des attributions H.L.M.».

Faut-il se battre pour exiger du pouvoir plus de logements, à des prix moins prohibitifs ? Le PCF répond : «En attendant, les Français d'abord».

Comme Stoléro ?

Il ne s'agit évidemment pas ici de nier les difficultés qui sont celles des municipalités, PCF ou pas, qui comptent parmi leurs citoyens un grand nombre d'immigrés. Il est inadmissible que le pouvoir ne fournisse pas «une contribution financière substan-

cielle afin que les communes développent des activités sociales et culturelles spécifiques à l'intention des travailleurs immigrés», pour reprendre les termes du PCF. Il est inadmissible que des municipalités tenues par la droite pratiquent la ségrégation par l'argent, empêchant les travailleurs aux bas salaires, français ou immigrés, de s'y installer. Il est inadmissible que certaines d'entre-elles pratiquent ouvertement le racisme, en s'opposant à la présence de «non Français» sur leur territoire.

Mais en s'engageant dans cette campagne contre l'immigration, force est de constater que le PCF a pris un autre chemin que celui, élémentaire, de la lutte pour l'égalité des droits entre tous les travailleurs. Largement développée, avec les importants moyens qui sont les siens, la campagne n'en reste pas au niveau des idées. Depuis des années, le pouvoir développe sa propagande sur le thème «les immigrés sont responsables du chômage, de l'insécurité, etc...» et les récents événements ont prouvé combien cette propagande pouvait avoir prise dans certains secteurs de la population. En assimilant la poursuite de l'immigration à la montée du chômage, en opposant les intérêts des travailleurs français à ceux des travailleurs immigrés, en enfermant ceux-ci dans le pire des ghettos, celui du racisme, le PCF apporte sa pierre à l'œuvre malfaisante du gouvernement. Peut-être y gagnera-t-il, en s'appuyant sur les idées fausses, quelques voix à court terme, puisque tel semble être son objectif. Mais quelles que soient leur race ou leur nationalité, les travailleurs y perdraient beaucoup à le suivre. ■

LES débats de ce dernier Conseil étaient importants. Allait-on voir prédominer la critique de la CGT sur la définition d'une politique d'action CFDT propre ? S'agirait-il d'entériner un bilan optimiste de l'après-Brest et de glisser vers de nouvelles tâches, sans réelles assurances pour l'avenir de la pratique CFDT ? Avec certaines outrances, qui l'amènent à rejoindre parfois les discours CGT, la fédération HACUITEX avait été porteuse de telles interrogations avant le Conseil National. Il faut aller au-delà des apparences et reconnaître dans les sévères questions d'HACUITEX des soucis ancrés dans la pratique. Cette fédération, comme d'autres syndicats de différents secteurs, se trouve depuis longtemps dans une grave situation : harcelée par la restructuration capitaliste, décimée par les licenciements, elle attendait beaucoup d'une impulsion confédérale vigoureuse des luttes et d'une véritable politique d'action. Sa réaction après Brest a été à l'image de sa déception et d'un certain désarroi face aux problèmes que le syndicalisme doit résoudre par temps de crise.

Un recadrage attendu

Au niveau confédéral, il importait donc, après un temps d'indéniables flottements de l'organisation et un «malaise profond ressenti par les militants» (1) de reforger une unité de la CFDT, par un effort pour réaffirmer son identité propre et occuper plus le terrain de l'action. La direction confédérale savait à quoi s'en tenir : le bureau confédéral n'est pas sans retentir des aspirations et problèmes des militants, portées par des fédérations et régions où le débat est incessant depuis le Congrès de Brest. Le Conseil National a retenti d'un nombre respectable de critiques. Déjà un coup d'arrêt à une certaine version, droitière, du «recentrage» avait

Débattre de la «politique économique» confédérale

Le Conseil National CFDT, initialement, était consacré à l'étude de deux rapports, l'un dont la présentation était assurée par E.Maire portant «sur la situation générale et l'action», l'autre présenté par M.Roland concernant «la politique économique de la CFDT». Le déroulement du CN a été tel que le débat sur cet important rapport n'a pu s'effectuer avec suffisamment d'ampleur et que sa conclusion est remise au CN de janvier, charge aux organisations (Fédérations, Régions) de prolonger leur réflexion d'ici là. Or le lien avec le 5^e axe de la Résolution action («pour le développement industriel s'inscrivant dans un nouveau type de développement») est assez évident pour que nous y revenions dans un prochain article. Car la discussion, sur la politique industrielle et le mode de développement envisagé par la direction confédérale CFDT, est directement en prise tant avec la polémique CGT-CFDT qu'avec les interrogations des militants sur l'après-Brest et le type de syndicalisme à mettre en œuvre aujourd'hui. Il est à souhaiter que ce débat ne se confine pas à quelques structures mais soit pris en charge assez largement par les équipes syndicales !

APRES LE CONSEIL NATIONAL DE LA CFDT : QUELLES PERSPECTIVES?

Du Conseil National CFDT des 29, 30 et 31 octobre, les militants de la confédération attendaient sans doute beaucoup. Il y avait une certaine unité à refonder dans une période d'assez vives critiques, et des perspectives d'action à tracer nettement, en tout cas plus nettement que dans le discours de rentrée d'E. Maire à Nantes. Que vont-ils tirer de la résolution confédérale sur la politique d'action ? Sous quelles auspices place-t-elle la pratique syndicale CFDT de la période ? Autant de points sur lesquels il est nécessaire de revenir pour s'efforcer de saisir à la fois les perspectives offertes par ce Conseil National aux militants CFDT et les limites marquées à cette occasion.

Par Stéphane RAYNAL

été donné en juillet dernier, par la mobilisation assez large des structures CFDT contre la signature de l'accord sur l'aménagement du temps de travail.

S'ajoute à cela le fait qu'au-delà de leur inopportunité l'impact des sévères vérités dites à la CGT et au PCF, par Maire à Nantes (en septembre), a été largement affecté par la tonalité d'un discours de rentrée qui ne jouait pas son rôle, attendu, de remobilisation et de relance de l'action.

Dans ces conditions, de toute évidence, la CFDT avait besoin de se retrouver. Peut-on dire que le vote à 90 % de la Résolution Action par le Conseil National signifie une unanimité sur le bilan de recentrage, comme déjà on l'entend, aussi bien à la CGT que dans certains secteurs CFDT ? Assurément non. Sur la base d'un large débat critique, le Conseil National s'entend sur une chose bien précise et que souhaiteraient autant les militants que la commission exécutive confédérale : la CFDT toute entière doit concrétiser sa volonté de resyndicalisation dans un engagement net et offensif dans l'action. Elle doit occuper les créneaux revendicatifs essentiels de la période. C'est là-dessus en effet que la remobilisation peut s'effectuer pour autant que les axes retenus soient rapidement concrétisés (y compris au niveau des moyens mis en œuvre) et que leur influence sur le cours des rapports CGT-CFDT dans l'action soit clarifiée.

L'enjeu du récent Conseil National est mieux délimité (et donc jugeable) lorsqu'on le rapporte ainsi à sa fonction principale dans la CFDT elle-même !

C'est le sens que l'on peut donner aussi à la cessation annoncée de la polémique avec la CGT au profit d'une «confrontation sur le terrain» : on se déporte vers des problèmes de conduite de l'action et de définition d'objectifs de mobilisation syndicale.

Quelle bataille pour l'emploi ?

Ainsi en va-t-il notamment de la définition d'une campagne nationale pour l'emploi, autour des cinq axes de mobilisation (2).

Certes, les propositions du Conseil National auront, pour certains secteurs de la CFDT, un air de déjà vu. Notamment pour l'Union Régionale Basse-Normandie qui a déjà tenu des Assises sur les hors-statuts ou pour l'Union départementale du Rhône qui avait impulsé des Etats-Généralux pour l'emploi, secteurs qui se posent la question de savoir comment aller plus loin aujourd'hui, sur la base de ces premières mobilisations dans la bataille sur l'emploi. Mais cela ne peut enlever aux décisions du Conseil National deux aspects positifs : avoir repris des pratiques existantes, offensives et à certains égards novatrices, mettre l'ensemble de la CFDT face à ses responsabilités revendicatives.

Des problèmes n'en demeurent pas moins, et notamment au niveau de l'efficacité d'une telle campagne si, parallèlement à la mobilisation des militants cédétistes sur le problème de l'emploi, ne commencent pas à être levés les obstacles existants à l'unité d'action syndicale.

L'on ne saurait se masquer, en effet, les difficultés d'une bataille sur l'emploi, telle que la CFDT l'a dépeinte à son récent CN, et ce qu'elle requiert en définitive de rapport de force et de dynamisme pour conduire à des résultats réels, à un recul effectif du patronat et du gouvernement.

De ce point de vue, on ne peut s'empêcher de poser la question : quelle efficacité d'ensemble vont revêtir les campagnes parallèles et parfois contradictoires de la CGT «contre le chômage» et de la CFDT «pour l'emploi» ? Plus qu'une interrogation, c'est une quasi certitude : allant désunis à la bataille les syndicats perdent d'emblée en crédibilité. Aussi justifiés soient-ils, leurs objectifs, ne prennent tout leur sens de mise en échec des projets patronaux et d'offensive ouvrière, qu'à partir d'un certain seuil de rassemblement de forces.

Or, il n'apparaît pas que le CN CFDT (pas plus du reste que la dernière commission exécutive CGT) n'ait clairement envisagé cela.

L'unité syndicale nécessaire

L'établissement du rapport de force, si important pour la prise en charge des revendications (et en tout premier lieu pour l'emploi) passe nécessairement par une recherche des moyens de

dépasser les divisions syndicales existantes, quelles que soient les difficultés d'une telle entreprise compte-tenu de la volonté affichée de la confédération CGT de laminer les autres forces syndicales et notamment la CFDT.

Mener le débat contre les dérives sectaires de la confédération CGT, en recherchant une nouvelle insertion positive de la CFDT dans l'action, se mesurer sur le terrain : ce sont sans doute des éléments plus positifs pour les militants CFDT que le seul énoncé de positions destinées à «donner un coup d'arrêt aux attaques de G. Séguay». Mais ce n'est pas encore une attitude nette et tenace de reconstruction du tissu unitaire, susceptible de porter des coups plus sérieux au pouvoir et de dépasser une démarche qui, en se contentant aux seules forces CFDT, nourrirait le risque de n'être qu'un témoignage d'opposition à la bourgeoisie sans portée suffisante.

De ce point de vue, il est nécessaire de se dégager de la fausse alternative dans laquelle continue à être enfermée la pratique confédérale de la CFDT :

— ou passer sous les fourches caudines de la CGT et se soumettre à sa stratégie.

— ou pratiquer l'action solitaire, auto-limitée, seule garantie dans les conditions actuelles du forcing cégétiste, de maintenir l'identité de la CFDT.

Il doit être possible, tout en ne se départissant pas de son originalité sans renier ses analyses trouver les points, mêmes limités, sur lesquels il est possible d'engager et de faire progresser l'unité d'action avec la CGT, y compris évidemment sur la question du chômage.

Dans de nombreuses organisations CFDT, la nécessité d'à la fois lutter sans complexe et sur des axes propres et de rechercher le débat et l'unité d'action sans relâche, avec les camarades de la CGT s'impose, dans la pratique, comme seule réponse crédible aux yeux des militants et des travailleurs. D'évidence les syndiqués CFDT ne peuvent se résoudre à un affrontement permanent bloc-à-bloc, CGT-CFDT, dont l'efficacité des luttes et les intérêts des travailleurs feraient les frais.

Aussi, se réjouira-t-on d'autant mieux des initiatives qui sauront être le terrain d'un effort de pratique unitaire renouvelée, au plan des localités comme des entreprises, à travers l'ouverture des lieux (Assises, Etats Généraux,...) de débat et d'action pour l'emploi !

(1) Relevé par *Syndicalisme Hebdo* n° 1834, du 6/11/80, consacré notamment au compte rendu de ce C.N. CFDT.

(2) Réduction de la durée du travail, contre la précarité des statuts, pour l'amélioration des conditions de travail, pour un meilleur service aux usagers, pour un développement industriel s'inscrivant dans un nouveau type de développement.

On connaissait la révolution industrielle du 19^e siècle, caractérisée par le recours massif au charbon, l'apparition du chemin de fer, de la grande industrie textile. On nous explique que la seconde révolution industrielle est intervenue au cours de notre siècle, marquée par le pétrole, l'essor de l'électro-mécanique et la prépondérance de l'industrie automobile. Mais la crise, nous dit-on, a sonné le glas de cette époque. Aujourd'hui, c'est à l'avènement d'une nouvelle révolution qu'il faut nous préparer : arrive le temps de l'ordinateur et de la biogénétique.

Au demeurant, ce ne sont pas les faits censés donner à ces constats empiriques valeur de concepts qui méritent quelques commentaires : ils sont, d'une certaine façon, indiscutables. Tandis que la croissance de la demande mondiale s'est singulièrement ralentie, (phénomène déjà perceptible avant 1973) l'électronique dans son ensemble a été beaucoup moins touchée que les secteurs traditionnels d'activité et poursuit une croissance rapide. L'importance des investissements réalisés par les plus grands groupes capitalistes pour prendre pied ou renforcer leurs positions dans ce secteur nous confirmerait, s'il en était besoin, l'enjeu que représente la maîtrise de cette filière (cf PLS N° 14). Ce n'est cependant pas à un simple constat d'évolution technologique et économique que les prétendants de la troisième révolution industrielle veulent nous appeler.

Miracles et perversion de l'ordinateur

Le thème de l'ordinateur est en effet en passe de devenir un des éléments essentiels du discours de la bourgeoisie sur la société.

A en croire les nombreux articles et études qui lui sont consacrés, l'ordinateur est censé tout à la fois résoudre tous nos maux et être à l'origine de monstrueuses perversions. Considérons tour à tour, avant de les distinguer les deux types d'essais envisagés :

- L'informatique, nous répéte-t-on inlassablement, constitue pour notre pays la seule véritable issue à la crise dans la mesure où elle représente un facteur essentiel d'amélioration de la productivité.

- Elle constitue, nous dit-on également, avec les télécommunications et l'électronique prise au sens large une nouvelle filière aux nombreux créneaux commerciaux et fondamentale dans le cadre de la division internationale du travail.

- Elle devait nous permettre de développer les emplois hautement qualifiés, en éliminant les tâches dangereuses et pénibles, grâce à la robotique et l'automatisation des processus de production.

H - Pour le Socialisme



LA TROISIEME REVOLUTION INDUSTRIELLE OU LE MYTHE DE L'ORDINATEUR

Par Richard DESGRAVES

Le saviez-vous, la troisième révolution industrielle est commencée. Pour ceux qui l'ignoraient, la fastidieuse lecture des rapports préparatoires au VIII^e plan, reprenant là un thème cher aux prospectivistes, serait là pour le leur indiquer. Mais de quoi s'agit-il au juste ?

Dans le même ordre d'idée, on devrait, grâce à l'«intelligence répartie», voir se multiplier les petites unités de production à proximité des lieux d'habitation, ou dans des régions jusqu'ici particulièrement pénalisées.

- L'informatique, en rendant l'information accessible à tous, devrait, poursuit-on, remettre en cause les «rentes de situation», approfondir la démocratie en instaurant l'égalité des chances devant l'instruction, et la participation de chacun au fin d'une véritable décentralisation des pouvoirs.

Mais la liste ne s'arrête pas là. Il faudrait également inclure parmi les «chances» que représente la société informatique ses capacités à amorcer et réguler une croissance sobre et douce (1), à décrier les rapports Nord-Sud en offrant aux pays du Tiers-Monde les conditions d'un passage instantané à un mode de développement supérieur (2), etc...

Le revers de la médaille

Il n'est cependant pas à la mode, dans les rapports officiels et la presse bourgeoise, de mobiliser les foules par une version trop idyllique des choses.

Aussi adopte-t-on volontairement très souvent, un ton pessimiste du type : si les atouts existent, les risques sont grands et rien n'est joué. C'est donc, non sans cynisme, qu'on nous énumère l'envers de la médaille, les risques de la société informatique. Il va sans dire que pour nous, ce revers de la médaille n'a cependant pas la même valeur (parce qu'il est assorti d'une probabilité beaucoup plus grande) que les aspects positifs précédemment mentionnés.

D'abord, reconnaît-on de toute part, l'informatique, en accroissant la productivité générale, risque de supprimer des dizaines de milliers d'emplois, notamment nous précise le rapport Nora-Minc (3) dans les banques, les assurances, la sécurité sociale, la poste, etc...

De plus, la France n'a que des atouts — loin s'en faut — pour postuler un rôle de premier plan dans la nouvelle filière

électronique. Mis à part le secteur des télécommunications et celui de l'électronique. Mis à part le secteur des télécommunications et celui de l'électronique professionnelle, l'industrie française est plutôt mal placée (surtout en ce qui concerne l'informatique et l'électronique grand public).

L'informatisation étant déjà un processus bien amorcé, on ne peut nier que loin d'améliorer les conditions de travail, il existe une tendance à la banalisation des tâches, au développement du taylorisme particulièrement dans les activités tertiaires.

La culture court le risque de devenir complètement dépendante des banques de données et des principaux circuits de distributions, de s'homogénéiser avec l'apparition d'un modèle culturel mondial qui ferait disparaître les spécificités nationales ou régionales.

La médiation à outrance de la communication (par l'apparition de nouveaux outils de communication alliant l'ordinateur, le téléphone et l'audio-visuel) risque d'appauvrir les relations inter-personnelles, d'atomiser l'individu et de fabriquer des milliers de schyzophrènes.

Enfin, il n'est pas non plus possible de cacher les éventuelles utilisations malveillantes de l'informatique, contraires «aux principes démocratiques et aux libertés individuelles».

Ni panacée, ni piège mortel

Mais il est temps de sortir de ce discours dominant, de ces conceptions scientistes et technocratiques, de ces fausses alternatives censées lui donner l'apparence de l'objectivité.

Il ne s'agit pas au demeurant pour nous, en rejetant l'opération de marketing politique de Giscard, et en dénonçant les risques potentiels de l'informatique, de tomber dans cet autre version du scientisme qu'on voit aujourd'hui parallèlement se développer. Ne nous trompons pas d'ennemi ! Faut-il répéter qu'on doit cesser d'attribuer à l'ordinateur ce qui revient au capitalisme ? La technologie de l'informatique en tant que telle n'est naturellement ni une panacée ni le piège mortel qui guette notre société à l'aube de l'an 2000.

L'informatique, au même titre que l'ensemble des innovations scientifiques et technologiques, intervient dans des conditions socialement déterminées (tout en renouvelant et en modifiant les contradictions inhérentes aux rapports de production et aux rapports de classe de la société).

De ce fait, la lutte à mener contre les licenciements liés à l'informatisation, contre les postes de travail abrutissants, contre la marchandisation de «nouveaux services», contre le quadrillage policier par fiches interposées de la population n'est qu'un attribut nouveau — mais essentiel — du combat mené contre la bourgeoisie, son exploitation quotidienne et son appareil d'Etat.

La robotisation pour les travaux dangereux

Retournons les arguments de la bourgeoisie, exigeons au sein des entreprises que les gains de productivité obtenus par l'informatisation de la gestion se traduise par une réduction du temps de travail, un abaissement des cadences. Exigeons que la robotisation s'applique en premier lieu aux travaux dangereux et soit engagée en étroite liaison avec les travailleurs concernés. ■

(1) *Il est certain qu'à cet égard, il est plus séduisant de s'émerveiller devant les progrès du microprocesseur, que d'évoquer les centrales nucléaires !*

(2) *Cf le dernier livre de Servan-Schreiber, Le défi mondial (PLS n° 18)*

(3) *Le rapport Nora-Minc, best-seller des rapports officiels de ces dernières années : l'informatisation de la société.*

(4) *«La Nouvelle Critique», n° de septembre-octobre 79.*

Six ans d'enquête, une semaine de procès... entendre finalement le procureur de la république innocenter complètement Hecquet et Lacoste, respectivement directeur général des HBNPC et chef du Service des mines au moment de la catastrophe, et requérir contre l'ingénieur Coquidé «une sanction morale qui apportera plus que des sanctions privatives de liberté», c'est-à-dire «une amende qui ne devrait pas être inférieure à 10 000 Francs». Dix mille francs d'amende pour 42 mineurs tués, les Houillères s'en tirent à bon compte ! Le jugement définitif ne sera rendu que le 23 janvier 1981.

SANS doute ce premier procès d'une catastrophe minière aura-t-il permis pour la première fois de mettre en accusation de hauts responsables de Houillères : mais le procès était mené de telle sorte que la voix de la vérité n'a pas pu tenir le devant de la scène.

L'aspect technique privilégié

C'est l'aspect technique qui a dominé ; le président a choisi de donner largement la parole aux experts. Les interventions au niveau technique n'ont d'ailleurs pas toutes été dénuées d'intérêt : ainsi les experts de Pascal qui ont nettement affirmé qu'il y avait du grisou et que la sécurité était très insuffisante dans la fosse ; de même monsieur Rameau qui fût ingénieur du fond, spécialiste d'ergonomie dans les mines du Nord-Pas-de-Calais et qui était cité par la CFDT ; reprenant point par point les sources d'insécurité à la fosse 3

de Liévin (aérage, détection du grisou, monorail), il a montré qu'il existait des solutions de sécurité maximum déjà connues en 1974 et qui auraient pu être appliquées à la fosse 3 pour peu qu'on ait voulu mettre la sécurité au premier plan.

«Un colloque de techniciens ?

Mais la prédominance des aspects techniques a joué en faveur des Houillères. A coups de démonstrations souvent très difficiles à suivre, de formules mathématiques compliquées, on a eu, pendant quatre jours, l'impression que les experts et notamment les experts internationaux, étaient là pour en arriver à la conclusion énoncée par l'un d'eux : «La sécurité est toujours relative». Et il a fallu attendre l'intervention de l'une des veuves de la catastrophe, vendredi matin, pour rappeler que l'on n'était pas à un colloque de techniciens

mais à un procès pour juger de la mort de 42 mineurs : «Il semble que les victimes aient été oubliées déclara madame Warin, je voudrais qu'on redonne un caractère humain à ce procès».

Le «rouleau compresseur»

La voix de la vérité, on l'a entendue lors de certaines auditions de témoins, à travers le témoignage de quelques mineurs et des délégués CFDT (descendus au fond avec le juge Pascal) et du délégué CGT. On l'a entendue également avec force lors de l'intervention du juge Pascal, cité comme témoin le mercredi qui a déclaré : «Quand j'ai voulu rechercher si tout avait été fait pour détecter le grisou, pour prévenir sa présence et en éviter les conséquences, il y a eu une levée de boucliers». Il a rappelé la situation de laisser aller et d'insécurité qu'il avait pu constater à la fosse 3 lors de ses



descentes et il a dénoncé la partialité du parquet en faveur des Houillères. La voix de la vérité, on l'a aussi entendue lors des plaidoiries des parties civiles, notamment lors de celle de maître Leclerc qui, au nom de la CFDT, a mis en accusation les Houillères, «ce rouleau compresseur», «cet état dans l'Etat», et a déclaré : «On aurait pu sauver les 42 mineurs si on n'avait pas privilégié la productivité par rapport à la sécurité, si le service des Mines avait fait preuve de rigueur, d'imagination, d'indépendance».

Une nouvelle théorie de la fatalité ?

En revanche les Houillères ont trouvé dès le début un écho bienveillant auprès du tribunal. Il leur a été sans doute difficile de nier la présence de grisou comme elles voulaient le faire au début. Coquidé, Lacoste et Hecquet, en s'appuyant sur les dépositions des experts, ont admis qu'il y avait eu infraction au règlement des Mines, mais ils ont affirmé que ces infractions n'avaient aucun lien avec la catastrophe. Côté Houillères, on dit qu'il n'y a pas de fatalité. Mais on ajoute par la voix de l'avocat de Hecquet : «La mine est traîtresse, elle n'a pas livré tous ses secrets. Il est donc inutile de chercher des responsabilités là où elles n'existent pas».

Un procès qui privilégie la voix des Houillères

Ce qui ressort clairement de ce procès, c'est le caractère de classe de la justice : dès le début le tribunal a choisi de privilégier la voix des Houillères. Sollicitude pour les uns, mépris pour les autres. Ainsi, les interrogations des experts ont été fouillées, elles ont duré des heures et des heures. Les mineurs, eux, n'ont disposé que de quelques minutes et ont souvent été interrompus par des questions brutales du président visant à les mettre eux-mêmes en accusation. Par exemple un mineur déclarant qu'il avait vu des arrêts-barrages attachés avec des fils de fer s'entendit aussitôt demander : «L'avez-vous signalé à votre chef ?»

L'écoeurement des mineurs

Quant au rapport de forces dans le tribunal, il était nettement en faveur des Houillères : les ingénieurs étaient là, chaque jour plus nombreux pour défendre Coquidé. Les mineurs eux ne se sont déplacés qu'en très petit nombre et ceux qui sont venus ont été vite écoeurés. «Ils ont fait traîner l'enquête six ans, ils

Un procès insolite

Communiqué de la section de Béthune du Syndicat de la Magistrature, à propos du procès de la catastrophe de Liévin

Insolite cette instruction qui dure depuis six années employant la méthode préconisée par Alain Peyrefitte, pour accélérer les procédures, où l'on écarte le juge d'instruction (1) qui le premier, a osé toucher à la caste des Houillères.

Insolite ce procès où le président, chargé de diriger les débats de façon impartiale manifeste à tout propos son opinion et montre à l'égard des prévenus une extrême confiance, au point d'avoir recours à eux, comme à des experts ; ce président qui traite le juge d'instruction (2) cité comme témoin par les parties civiles, comme on traite habituellement les prévenus.

Insolite ce procès où la présomption d'innocence est pleinement respectée, heureuse exception à la pratique habituelle ; ce procès où l'on voit un président qui, les

victimes oubliées, dirige les débats comme une conférence d'experts, discourant sur la sécurité dans les mines ; où l'on voit un assesseur devoir prendre la parole pour qu'enfin les prévenus soient interrogés sur leurs responsabilités.

Insolite ce procureur, celui-là même qui dirigeait à Lens l'opération illégale contre une radio libre (3), à l'évidence fort embarrassé d'avoir à requérir contre des ingénieurs et un directeur des Houillères, qui se sent l'adversaire des parties civiles et n'intervient que pour contredire la thèse des victimes ; ce procureur qui, au moment où un magistrat instructeur de son tribunal, témoin de l'accusation (4) vient déposer, quitte ostensiblement la salle après s'être opposé à sa déposition.

Insolite cette partie civile (5) qui prend la défense des prévenus.

C'est le procès de l'irresponsabilité : irresponsabilité de la mine qui tue, irresponsabilité de la justice frileusement engoncée dans sa crainte des remous, irresponsabilité de ces juges aux idées obscurcies par leur peur de déplaire et leur désir de carrière, ce président et ce procureur devant qui on évoque le souvenir du juge de Charette alors qu'ils sont à Béthune pour empêcher son action d'avoir des lendemains (6).

(1), (2) et (4) Il s'agit du Juge Pascal

(3) Radio Quinquin

(5) F.O.

(6) Ce président et ce procureur ont été nommés à Béthune pour reprendre en main le tribunal où siégeaient le juge Pascal et le juge de Charette qui avait condamné le patron de HGD

ont dessaisi le juge Pascal ... alors pourquoi aller à Béthune, on sait que tout est joué d'avance ?», nous disait un mineur qui travaillait à la fosse 3, où eut lieu la catastrophe, qui fût sauveteur et membre actif de la Commission Populaire de Liévin. Il est vrai qu'il y a loin entre cette enquête officielle qui a duré 6 ans pour aboutir surtout à des incertitudes et l'enquête réalisée par la Commission Populaire de Liévin.

Quant à ce procès de Béthune, il n'a plus rien à voir avec le tribunal populaire de Liévin. Comme nous le déclarait un mineur du chantier des Six Sillons, appelé à témoigner au procès : «Ici, c'est tout du cinéma». Au procès le procureur de la République, dans son réquisitoire, a souligné le caractère exceptionnel de ce procès et s'en est pris à la justice populaire : «Ce procès met fin à toutes les tentatives qui rêvent à d'autres juridictions», a-t-il dit. Non, monsieur le procureur, il n'y met pas fin, c'est la justice des patrons, pas celle du peuple.

Mars 75 : le Tribunal populaire de Liévin.

«LES HOUILLERES SONT RESPONSABLES»

Le samedi 22 mars 1975, trois mois après la catastrophe de Liévin, se tenait à Lens le Tribunal Populaire. Trois mois plus tôt, Liévin enterrait ses morts, les 42 mineurs tués à la fosse 3. C'était «un enterrement pour ces messieurs, pas pour les mineurs», disaient alors les camarades, les proches des victimes. Tout avait été fait, organisé, pour que les mineurs soient tenus à l'écart, pour qu'ils n'aient aucun mot à dire, pour qu'ils se résignent. Le 22 mars, les mineurs, mais aussi des centaines de travailleurs venus de toutes les industries, de tous les coins du pays, ont dit

non ! Ils n'avaient pas oublié, ils ne s'étaient pas résignés. Ils venaient réclamer des comptes.

On avait voulu les tenir à l'écart, leur faire croire qu'à la mine, plus encore qu'ailleurs, les accidents n'étaient dus qu'à la fatalité. En présentant les résultats de ses travaux, la Commission Populaire d'Enquête démontrait le contraire : «Il n'y a pas de fatalité, la vérité, la preuve de la responsabilité des Houillères, c'est à nous de les apporter». Ce qui fut fait.

Au lendemain même de la mort des 42, les premiers témoignages accablants pour les Houillères étaient réunis. Sur

place, la Commission Populaire d'Enquête dans laquelle des militants du PCR travaillaient activement, mobilisait des dizaines de jeunes, de travailleurs, des rescapés, des sauveteurs, des camarades de travail des mineurs tués. Patiemment, élément par élément, l'acte d'accusation contre les Houillères était dressé.

Dans le même temps, à travers tout le pays, des comités de soutien popularisaient le travail de la Commission ; des travailleurs du bâtiment, de la chimie, de la sidérurgie envoient des témoignages sur les accidents du travail et les maladies professionnelles dans leurs branches. Des médecins et des ingénieurs se

mettent au service de la Commission.

C'est de cet intense effort que viendra le succès du tribunal, rassemblant 2 500 personnes. Cela, malgré la pression énorme des Houillères et de la police sur les mineurs, malgré la campagne de presse faisant tout pour accrédi-ter la thèse de la fatalité, alors qu'elle tait complètement l'initiative du Tribunal Populaire.

Ce tribunal regroupait des mineurs de Montceau-les-Mines, de Faulquemont, de la Mure, de Bruay, de Liévin bien sûr, des ouvriers de Piron, Michelin, LIP, d'Usinor-Dunkerque, du textile, des immigrés. Si tous ceux-là sont venus, c'est qu'ils avaient effectivement le droit à la parole, et qu'ils avaient des choses à dire. Parce que cette enquête, à la fois sur la catastrophe de Liévin et sur les conditions de travail dans les usines du pays, n'était pas laissée à quelques experts, mais était prise en main par eux-mêmes. «Nous avons fait l'enquête avec les masses, aujourd'hui nous en rendons compte devant vous. C'est cette mobilisation qui a permis de lutter contre les menaces et les multiples pressions des Houillères et de la police, c'est cette mobilisation par 1 500 signatures sur le bassin, et plus de 10 000 en France, qui permet aujourd'hui à des dizaines de mineurs de prendre la parole, au Tribunal Populaire de se tenir».

Les conclusions de la Commission d'Enquête (que nous avons publiées dans le numéro précédent de PLS), il faut le noter, n'ont jamais été démenties. Au contraire, elles concordent totalement avec celles qu'on a pu entendre au procès, de la part des experts de Pascal, des avocats de la CFDT, de la CGT et des veuves. Il n'a pourtant fallu que quelques mois à la Commission pour les élaborer, en donnant la parole à ceux qui étaient le mieux placés pour savoir ce qui s'était réellement passé : ceux qui travaillaient dans le puits, blessés et rescapés, sauveteurs, et à des médecins, des ingénieurs qui se mettaient au service des mineurs ! Aujourd'hui, 6 ans après, le tribunal officiel, lui, n'aboutit qu'à des incertitudes !

A la fois par sa tenue, sa composition, ses conclusions, ce tribunal populaire a été et reste une initiative d'importance : contre le défaitisme, contre tous ceux qui voudraient faire croire que la classe ouvrière est incapable de prendre ses affaires en main, il a prouvé au contraire ses capacités de réflexion, de mobilisation, et de lutte.

Interview de Jean Pruvost, responsable régional CFDT-mineurs du bassin Nord-Pas-de-Calais.

Recueillie samedi soir 8 novembre au tribunal de Béthune

► **Après cette semaine passée au tribunal de Béthune que penses-tu de ce procès, quel bilan en tires-tu ?**

Je résumerais ma pensée par un slogan, bien qu'on s'interroge sur les résultats de la délibération de la justice : les 42 mineurs n'auraient-ils pas été tués une troisième fois ?

— Une première fois, en 1974, dans la catastrophe, à cause de la situation de risque qui existait.

— Une deuxième fois par la procédure de l'oubli : il a fallu six ans pour en arriver au procès, six ans jalonnés de tas d'obstacles qui ne doivent rien à la fatalité : ce sont les méandres voulus de la justice. Donc ces mineurs ont été tués une deuxième fois par la procédure de l'oubli et ce n'est pas la faute de la CFDT qui a tout fait pour qu'on n'oublie pas les 42 mineurs et tous les autres mineurs tués.

— Mais aujourd'hui, six ans après, on arrive au procès avec un rapport de force insuffisant et on le regrette. On regrette aussi qu'il n'ait pas été possible d'avoir une action commune intersyndicale et ce n'est pas non plus de notre faute. Dès le 27 décembre 1974, s'est tenue une réunion intersyndicale avec toutes les organisations syndicales ; la CFDT a proposé une grève de 24 heures. Ceci a été refusé par les partenaires syndicaux. La CGT s'étant ralliée à la majorité contre la grève, il n'y a rien eu sur les puits. Ensuite nous avons été la seule organisation à approuver le juge Pascal pour l'autopsie des mineurs et

on voit aujourd'hui à ce procès l'importance de cette autopsie : la CGT considérait cela comme farfelu. Aujourd'hui, la CFDT appelle la population minière à venir au tribunal de Béthune, la CGT s'y est opposé. Notre vœu le plus profond aujourd'hui après ce procès, c'est que le jugement ne rejette pas définitivement dans l'oubli les 42 mineurs par un non-lieu.

► **Quelle appréciation fais-tu du procès ?**

Ça a été un procès en dents de scie ; ce qui m'a frappé c'est :

— Ce qu'a dit Leclerc à propos du bulldozer des Houillères qui essaie toujours d'écraser les mineurs et aujourd'hui encore par des témoignages non objectifs : tous les témoins des houillères dans le même carré même pour des histoires de dimension ; par exemple s'il y a discussion entre un mètre cinquante et un mètre trente, tout le monde tombe d'accord sur un mètre trente c'est une image mais c'est comme ça.

— Les témoins mineurs qui ont subi une influence : certains sont revenus sur les témoignages recueillis par Pascal et par le conseiller Paul, par exemple le gazier. Il y a eu des mots d'ordre.

Ce qui explique l'absence d'un grand nombre de mineurs pendant le procès. Par contre, il y a eu une représentation très importante des ingénieurs, chefs et chefs porions, ce qui pose des

questions. Comment sont-ils pointés ?

— Seuls les témoins des parties civiles ne seront pas remboursés. Un des mineurs, témoin à la demande du juge a passé plusieurs heures au tribunal. Quand il a demandé à son ingénieur, s'il allait être payé, on lui a répondu, on verra ça après. Qu'est-ce que ça veut dire ? Sera-t-il payé en fonction du résultat du procès ?

— Le service des Mines est lié aux Houillères pas seulement parce que c'est le même ministère ou parce que c'est la même formation des ingénieurs ou encore parce qu'il y a des amitiés entre ingénieurs, il est lié aussi par le même objectif : que les houillères ne soient jamais responsables. On l'a vu quand Leclerc a énuméré toutes les catastrophes et les suites qui leur ont été données.

Ce qui est positif : — C'est la première fois qu'un procès se déroule à propos d'une catastrophe minière : on le doit à Pascal. Dommage qu'il n'ait pas été assez prudent ou qu'il était trop confiant. Il a donné un prétexte futile mais un prétexte juridique pour être dessaisi. On peut déplorer finalement la très longue durée donnée aux aspects techniques pendant ce procès, au détriment de la réalité des faits, des aspects humains. On a peu parlé des 42 mineurs tués, on finissait par se demander s'ils n'étaient pas morts par suicide collectif ou par maladie collective comme le disaient certaines veuves. On a retrouvé le côté inhumain de l'administration et de l'ordinateur : on

réclame des droits en baisse par des circulaires ou des notes. Par exemple les trois jours d'absence qui ont été retenus sur les fiches de paye des mineurs tués, du 27 décembre au 30 décembre 1974, leur faisant perdre la prime. C'est sordide.

— Ce qui est positif aussi c'est qu'on a eu un procès sur la sécurité dont le service des mines a la charge. C'est positif car ces messieurs se considèrent comme des maîtres absolus de la sécurité collective et individuelle : le mineur n'a plus aujourd'hui les moyens d'assurer sa propre sécurité, il doit se soumettre à ses chefs. C'est un paternalisme affreux dans la lignée du paternalisme traditionnel des houillères.

► **Quelles suites vois-tu à ce procès ?**

Il y aura mise en délibéré puis procédure d'appel à la cour de Douai dans plusieurs mois. Pour nous, on va maintenant analyser en détail le procès, son déroulement et on va voir les suites à lui donner. On continuera à mobiliser. Pour nous, ce soir, la page n'est pas tournée. On va continuer à sensibiliser la population à partir de cette catastrophe, à faire savoir qu'il y a encore des morts aujourd'hui à la mine, par accident ou par silicose (740 par an dans le Nord-Pas-de-Calais). Ce n'est pas dû à la fatalité, on n'accepte pas ça. On continue inlassablement pour le dénoncer ainsi que la lutte pour les conditions de travail. Pour la CFDT, on n'est pas prêt de fermer le dossier de Liévin.

Nous poursuivons dans ce numéro l'examen des problèmes que posent à partir de l'expérience des fédérations, la mise en œuvre des nouvelles orientations du PCR. Cette semaine, nous avons interviewé le secrétariat de la Fédération des Pays de Loire.

QUE signifie pour vous, c'est-à-dire au regard de la réalité sociale et politique de votre région, l'application des nouvelles orientations ?

Il est tout d'abord utile de repreciser un certain nombre de caractéristiques propres à notre région. En fait la gauche syndicale et politique, les mouvements associatifs se sont progressivement constitués à partir de deux phénomènes : le dépassement progressif de la logique anarcho-syndicaliste historiquement très vivace dans la région et d'autre part la politisation d'un certain activisme chrétien. Acteur de grandes luttes en 1955 dans la métallurgie et faisant preuve d'une combativité assez exceptionnelle en 1968 (élection d'un comité central de grève), le mouvement ouvrier s'est au début des années 70 défilé dans une certaine mesure de la méfiance traditionnelle qui marquait ses rapports avec les partis. Dans le même temps, que se développaient des expériences originales d'unité populaire, notamment entre ouvriers et paysans, la reconnaissance du fait politique s'est petit à petit imposé. Dans l'ensemble, les animateurs et la grande masse des militants des partis de gauche ont un passé politique de parti relativement récent par rapport à ce que l'on peut constater dans d'autres régions. C'est dans l'ensemble au profit du Parti Socialiste que s'est effectué l'affiliation à un parti.

Une faible implantation du PCF

Dans la région, la traditionnelle implantation chrétienne a fait obstacle à une forte présence du PCF. A cela est venu s'ajouter dans les années plus récentes, comme facteur négatif pour le PCF, son bureaucratisme et son alignement sur Moscou, qui ont contribué à en faire un parti minoritaire sur la région alors que dès 1975, le Parti Socialiste connaissait un bond spectaculaire. En 1977 alors que le PCF gagnait la municipalité de Trélazé, près d'Angers, le Parti Socialiste arrivait en tête dans les principales villes de la région, Nantes et son agglomération et Angers notamment. Il faut noter que c'est le CERES

NOUVELLES ORIENTATIONS ET TRAVAIL DE MASSE

Interview du secrétariat de la fédération des Pays-de-Loire du PCRml

qui s'est avéré le plus grand bénéficiaire de ce courant d'adhésion, puisqu'il a remporté en 1978, la direction de la fédération. 1978 tant pour le PCF que pour le Parti Socialiste aura été un point culminant de leur développement. Le PCF qui était parvenu à cette époque à réunir 60 adhérents sur Dubigeon n'en réunit plus que six. Aux PTT où il comptait 170 adhérents, 17 en tout et pour tout se sont réunis dans les six derniers mois... une seule fois ! Souvent jeunes, très actifs dans les luttes, ces militants n'acceptent pas la « traversée du désert » que leur propose leur parti. De la même manière, au sein du Parti Socialiste une frange importante de militants ne se retrouve pas dans la bataille au sommet que se livrent les ténors des différents courants pour le contrôle du parti.

Une région directement affectée par les attaques de la bourgeoisie

Il faut dire que la région a été particulièrement touchée par les restructurations, la politique de blocage des salaires et la répression qui l'accompagne. Les concentrations dans l'électronique ont signifié la fermeture pure et simple de nombreuses entreprises sous-

traitantes dans le Maine-et-Loire, des licenciements à la Thomson et l'avenir de LMT Nantes se trouve extrêmement compromis. Par ailleurs la Navale est l'objet de dégraissages, de licenciements qui se succèdent depuis trois ans à peu près dans tous les secteurs travaillant pour elle. Rappelons les licenciements à Brissonneau, en janvier 1979 et récemment la fermeture de la « Nantaise de Fonderie » évacuée il y a peu de temps par la police. En plus, la récession est beaucoup plus large (dans le bâtiment notamment). Elle a signifié pour tous les autres secteurs, un blocage des salaires extrêmement strict. Enfin, le patronat local a particulièrement mis l'accent sur la répression syndicale. Ce mois d'octobre a vu les syndicats de Dubigeon contraints à se pourvoir en appel pour ne pas payer les 150 millions que leur réclamait le patron après la grève des horloges et l'autre semaine, les délégués de Guillouard étaient poursuivis pour « séquestration » du directeur dans la grève des « mains coupées ». Il n'y a donc pas d'avantages acquis dans la lutte des travailleurs qui n'aient pas été attaqués et remis en cause par le pouvoir ou le patronat. Or si toute une génération de militants plaçait son espoir dans la perspective d'une victoire de la gauche, elle accepte d'autant plus difficilement — le plus souvent elle le refuse — de s'impliquer dans une logique partisane qui ne soit reliée d'une manière ou d'une autre à la possibilité de riposter efficacement à la politique du pouvoir.

Un refus de s'impliquer dans une logique partisane

C'est ce qui explique les difficultés actuelles du PCF dans la région, à faire passer la candidature Marchais, candidature dont les militants savent qu'elle ne vise qu'à un rééquilibrage incertain du PCF dans la gauche. De la même manière, cela explique l'agacement au Parti Socialiste, des militants qui voient les ténors s'affronter sur tout autre chose que le contenu de leurs projets et qui s'interrogent de plus en plus nettement sur les transformations réelles que l'on peut effectuer avec ce parti. Enfin les caractéristiques propres à l'histoire politique de la région expliquent aussi que l'on ait tenu au plan syndical à maintenir l'unité d'action le plus longtemps possible et que depuis les divisions réaffirmées de la rentrée, de nombreux militants, y compris CFDT, cherchent par tous les moyens à rétablir cette tradition qui a permis des mobilisations massives récemment même en 1979, par exemple le 20 février, où plus de 20 000 manifestants se sont rassemblés pour défendre les licenciés de Brissonneau.

Des initiatives positives mais limitées

Mais en quoi les interrogations, les débats, les oppositions que vous décrivez modifient-elles le travail de votre fédération ?

Dans l'immédiat « après 1978 », notre fédération avait décidé d'engager dans la région, un travail de mobilisation important sur la question du chômage et avait provoqué toute une série de mobilisations sur les questions internationales ; enfin nous posons le problème des débouchés politiques qui s'offraient aux militants de la gauche après 78 par une campagne d'agitation. Un rassemblement communiste tenu à Nantes en décembre 1979 synthétisait nettement les trois aspects de notre intervention pendant cette période. Qu'il s'agisse du poids du chômage en tant que problème clef dans le chantage patronal, qu'il s'agisse des débouchés politiques en France ou encore du danger de guerre mondiale, il est clair qu'il s'agit là de thèmes au cœur de la problématique de tout militant qui veut peser sur la situation politique actuelle. Mais force est de constater qu'à l'époque certaines initiatives sont restées à mi-chemin entre l'agitation et une mobilisation réelle pouvant transformer réellement la situation. Nous n'avons trouvé que peu d'écho dans le champ des institutions de la gauche syndicale et politique. Ces limites apparaissent notamment sur la question du chômage. Après avoir participé à la mise en place d'un collectif de lutte contre le chômage, nous avons milité pour la tenue d'une caravane dans la région. Elle a reçu un accueil extrêmement favorable partout où elle s'installait. Dans deux cas précis, elle a permis même à des chômeurs de s'organiser contre l'EDF ;

SUITE DE LA PAGE 11

NOUVELLES
ORIENTATIONS
ET TRAVAIL DE MASSE

Interview
du secrétaire de la fédération
des Pays-de-Loire
du PCRml

des syndicalistes ont participé à cette initiative et l'ont soutenue. Mais globalement pour les militants du PS et PCF, l'heure, en juillet 1979, était encore celle où l'on «digérait» petit à petit l'échec de 1978, où l'on espérait peut-être encore un sursaut des directions politiques pour fournir des réponses rapides au traitement de choc du pouvoir. Nous avons milité activement pour que dans la CFDT, dans la JOC, dans le mouvement associatif, des solutions soient réfléchies, apportées aux divisions engendrées par le développement du chômage et à l'éparpillement des chômeurs. C'est aujourd'hui en fait que les conditions sont réunies pour que ce travail s'effectue.

Reprendre nos propositions
sur une base plus large

Nous comptons donc reprendre le débat, formuler des propositions d'organisation et d'action avec l'ensemble de ces composantes politiques, mais en y intégrant aussi les militants du PCF et du PS qui se détournent aujourd'hui de la définition de la politique telle que les états-majors la proposent.

Sur les questions internationales, là aussi, les choses ont beaucoup changé. Nous ne pensons pas qu'il aurait été possible à Nantes, il y a seulement un an, de rassembler pour l'Afghanistan, les composantes qui se mobilisent aujourd'hui pour les «6 heures». Ne serait-ce que parce qu'il y a un an, il n'y avait pas, ici, d'opposition déclarée au sein du PCF. Mais plus généralement parce qu'une frange non négligeable de syndicalistes, de militants socialistes se sont rassemblés en disant «c'est bien joli d'avoir une analyse juste sur l'Afghanistan mais que faire ? Que faisons-nous ? L'URSS sert de repoussoir, la bourgeoisie s'engouffre dans la porte ouverte pour appuyer son offensive en direction

des travailleurs». C'est cette volonté de s'engager résolument dans une remobilisation de la classe, de contrer concrètement les campagnes de la bourgeoisie qui est nouvelle chez des dizaines et des dizaines de militants syndicaux et politiques.

Débattre des perspectives

Le premier volet des activités des organisations du parti de la fédération va donc consister à définir avec ces composantes militantes des moyens de riposter efficacement ensemble sur tous les fronts que la bourgeoisie utilise pour désarmer les travailleurs : cela va des questions internationales aux divisions qu'elles instaurent dans l'entreprise, ou entre actifs et chômeurs et sur ce dernier point, comme l'a vu, nous avons des acquis non négligeables. Mais on ne saurait limiter notre activité à cela : un deuxième volet va consister avec l'ensemble des militants de la gauche syndicale et politique, avec le mouvement associatif, à débattre à partir de

l'échec de 1978, des débouchés politiques, des perspectives qui peuvent s'offrir à ceux qui veulent en finir avec cette société. Nous l'avons vu, nombre de militants du PS et du PCF ne se retrouvent plus dans les débouchés proposés actuellement par les états-majors. Dans le type de division qui s'instaure entre le PCF et le PS, la place de l'invective est prédominante ; à Nantes le PCF dans la CGT a tenté ces dernières semaines de dresser les militants les uns contre les autres là où une solide tradition unitaire existait depuis longtemps. Dans certains cas, il sera sans doute nécessaire dans un premier temps de définir des structures de rencontre afin que le débat se réinstalle et que l'on examine en fin de compte ce qui fait la division ! Car en définitive, même lorsque la polémique occupe les militants, elle masque mal le grand vide politique actuel, les interrogations sur l'avenir, à savoir : quel projet, quelles perspectives doit-on se donner dans les années à venir ? C'est donc sur la redéfinition du processus de transformation social que va reposer une bonne part de notre activité avec ces camarades.

mobilisations

SOUTIEN AU PEUPLE AFGHAN

NANCY

Après le rassemblement des «6 heures» tenu le 6 juin à Paris, plusieurs lorrains présents envisagent de prendre une initiative dans leur région.

Un groupe de sidérurgistes du train fil d'Usinor Longwy décide de signer l'appel. Parmi les avocats et membres de professions judiciaires de Metz se retrouvent plus de trente signataires.

A titre individuel, de nombreux syndicalistes, CGT et CFDT, en particulier sidérurgistes et mineurs approuvent le texte.

Un certain nombre d'élus PS s'y joignent, malgré parfois l'attitude prudente de leur fédération: deux députés (C. Pierret des Vosges et J. Laurain de Moselle), plusieurs conseillers généraux et municipaux (Thionville, Longwy).

A Nancy et Metz, des militants critiques du PCF participent à l'initiative.

Au total, ce sont, fin octobre, plus de 350 personnes qui appellent à tenir «6 heures pour l'Afghanistan» le 15 novembre à Nancy.

Deux réunions du collectif régional ont permis de préciser l'importance du soutien au peuple afghan aujourd'hui, le cadre de l'initiative.

Un représentant de la résistance venu à la seconde a fait le point sur la situation à l'intérieur du pays, le rôle des différents mouvements. A la suite de cette discussion, le collectif régional a décidé de s'associer à la campagne financière d'un million pour la ré-

sistance intérieure, à l'initiative du Mouvement de Soutien à la Résistance Afghane. Au cours du rassemblement témoigneront plusieurs afghans dont Mohamed Habib ainsi que B. Dupaigne (ethnologue) et H. Barré (qui a séjourné 7 semaines cet été dans le pays).

Après les interventions du Collectif national et du collectif régional s'engagera un débat.

Au programme également : films, montage-diapos, expos-photos, chanteurs et théâtre régionaux.

Correspondant Nancy

LILLE

A Lille, le vendredi 7 novembre, le comité local du mouvement de soutien au peuple afghan a tenu sa première conférence de presse pour annoncer la tenue de «6 heures pour l'Afghanistan» le 28 novembre à Lille. Appelée par 200 signatures de militants syndicalistes et politi-

ques, le comité a déjà tenu plusieurs réunions, a organisé un débat avec un représentant de la résistance afghane et sort un bulletin local. Participent de ce comité des membres de la «Ligue des droits de l'homme», des militants du PCRml, des membres du PS et PCF ainsi que du PSU...

Lors de la conférence de presse, M. Caudron, maire socialiste de Villeneuve d'Ascq et M. Thibault élu communiste de Lille ont expliqué les raisons de leur participation et de leur soutien à l'initiative des «6 heures» sur Lille. M. Thibault a notamment déclaré que selon lui il était ainsi fidèle aux 22^e Congrès du PCF «qui a adopté les principes de non-ingérence dans les affaires intérieures d'un pays, le droit des peuples à l'autodétermination et pris une certaine indépendance à l'égard de l'URSS». Un communiste des élus PCF de Lille envoyé aux journaux a désavoué ces prises de positions dans les termes suivants : «Ce comité exprimant des contradictions avec celles du PCF, nous ne pouvons que regretter l'utilisation abusive du titre d'élu communiste par M.D. Thibault».

Aujourd'hui le comité prépare activement l'initiative du 28 novembre.

Correspondant Lille



UNE CRISE DURABLE

Par Monique CHERAN

Au début de cette année, les prévisions étaient plutôt optimistes. Et voilà que, dès le mois de juin, on s'était remis à parler de crise, particulièrement grave. Au point que, fin octobre, et pour la première fois depuis 30 ans qu'existe la CECA (Commission Européenne Charbon Acier), la sidérurgie européenne était déclarée en état de crise manifeste, et les pleins pouvoirs étaient donnés à la Commission pour prendre des décisions d'urgence. Que s'est-il donc passé ces derniers mois ?

Sur tous les tableaux, on ne voit guère que du noir. Du côté de la demande intérieure, c'est la chute brutale, avec la crise des secteurs qui consomment de l'acier : baisse de 3/4 de la demande pour l'automobile et les accessoires, de 14 % pour les industries mécaniques, de 11 % pour la construction électrique. Le bâtiment, très fort utilisateur de métal, ne va pas mieux.

Du côté de la grande exportation, là aussi, c'est une chute très sensible. On parle de moins 30 à moins 50 % en particulier du fait des incertitudes du marché américain et du renforcement des mesures de protection prises par les USA, aussi d'une régression des ventes au Moyen-Orient.

Les prix ont eux aussi chuté de plus de 13 % et le taux d'utilisation des équipements a globalement baissé : de 70 % au premier semestre 80, il passe à 55 % au 4^e trimestre. Ce qui a conduit à une détérioration financière des firmes, déjà fortement dégradée.

Des réductions volontaires aux quotas obligatoires

Depuis l'apparition de cette nouvelle récession, on a recommencé à parler de contingentements en vue d'accorder la production à la demande effective et d'éviter aussi un nouvel effacement des prix de l'acier.

Malgré les oppositions de certains sidérurgistes allemands et de Italsider, un accord était in-

tervenu en juillet, prévoyant un programme de réductions volontaires élaboré par la Commission européenne et l'organisation patronale des sidérurgistes, EURO-FER.

L'accord de juillet concernait inégalement les différents types d'acier :

— Les produits dits « réglés » (déjà soumis à réglementation) particulièrement affectés par la concurrence internationale (laminés marchands, ronds à béton, coils, poutrelles etc...) devaient voir leur production réduite de 13 %.

— Les produits non « réglés », c'est-à-dire le reste, devaient baisser de 8 %.

Certains ont avancé que cet accord avantageait relativement la sidérurgie allemande, dont 60 % de la production était « non réglée » par rapport à des pays comme la France où 60 % de la production est au contraire réglée. Mais cette différence ne faisait que sanctionner la spécialisation plus défavorable de la sidérurgie française, plus forte relativement sur les productions les plus vulnérables.

Quoiqu'il en soit, l'accord de juillet, déjà boudé par les Italiens, sera très peu respecté, chaque producteur essayant de garder sa part de marché en dépassant les quotas sur lesquels il s'était engagé et en cassant les prix.

Devant la dégradation de la situation, plusieurs gouvernements dont le gouvernement français, ont demandé la mise en application de l'article 58 de la CECA, article qui accorde à la Commission les pleins pouvoirs en cas de « crise manifeste » : droit de fixer les quantités autoritairement, droit de contrôler, d'infliger des amendes, en cas de dépassement.

La mise en oeuvre de ces dis-

positions, déjà réclamée avec acharnement par les sidérurgistes français avant la prise de contrôle du secteur par l'Etat, en novembre 1978, avait toujours été refusée par les producteurs allemands. Et ce pour une raison bien simple : plus compétitive, la sidérurgie allemande bien que sévèrement touchée par la crise, n'avait pas le même intérêt que la sidérurgie française à des mesures aussi extrêmes d'autant que les producteurs allemands très fortement intégrés en aval, ne réalisent qu'une partie de leur chiffre d'affaires souvent — souvent minoritaire — dans la production d'acier. Aussi, quand en septembre, il fut de nouveau question de la proclamation de l'Etat de crise, avec toutes ses conséquences, les sidérurgistes allemands ont réaffirmé leur position habituelle : « Il existe en ce moment une orientation de plus en plus manifeste vers un renforcement du protectionnisme sur le marché mondial de l'acier. Il faut que nous trouvions d'autres solutions plus constructives à nos problèmes, sinon nous ne pourrions sauver le système économique et social libéral où nous vivons. »

Devant le forcing de la Commission et de la plupart des pays de la Communauté Européenne, les sidérurgistes allemands ont finalement accepté, mais en obtenant des concessions.

Ce n'est pas l'acier brut qui sera contingenté autoritairement, mais seulement certains produits finis. Certains aciers courants (tubes, tôles galvanisées, rails) ont été exclus des quotas obligatoires, de même que plus de la moitié des aciers spéciaux.

Cette mesure s'appliquera jus-

qu'au 30 juin 1981. Elle devrait aboutir à ne baisser que de 14 % par rapport au dernier trimestre

de 150 millions de tonnes de capacité.

La crise que traversent les sidérurgies des pays capitalistes développés (CEE, Japon, Etats-Unis...) pourrait être facilement interprétée comme une crise cyclique, crise rendue particulièrement sévère par le fait que la sidérurgie est très fortement tributaire du niveau des investissements, la production des biens d'équipements (machines, équipements industriels, infrastructures, bâtiments...) absorbant plus de 50 % de l'acier produit. Or, comme on le sait, le retour-

nement intervenu en 1975 quant au rythme d'activité économique s'est traduit par une chute sensible des dépenses d'investissement. Celles-ci, malgré un léger regain, n'ont pas retrouvé, dans la plupart des pays développés, et notamment en France, leur niveau de 1974.

Mais au-delà de cet aspect, la crise des sidérurgies occidentales revêt une dimension plus profonde, plus durable, qui tient essentiellement à deux mutations d'importance qui s'opèrent à l'échelle internationale :

— D'une part le déclin de la consommation relative d'acier dans les pays développés : l'acier dont la consommation a cru longtemps plus vite que l'activité économique générale (mesurée par le PNB) voit désormais son importance décroître.

— D'autre part l'émergence rapide, au niveau international, de nouveaux producteurs, brisant l'hégémonie des vieux pays sidérurgistes.

Le déclin de la consommation relative d'acier

L'acier, c'est une évidence, est un produit de consommation intermédiaire. Son développement dépend directement de celui d'autres biens, que ce soit des biens de consommation (automobile, construction...) ou de production (machines...). Or la consommation relative de l'acier, c'est-à-dire la consommation rapportée au Produit National Brut, a cessé de croître, d'une façon échelonnée entre 1950 et 1970, pour les pays très développés. Si l'on prend les Etats-Unis, la tendance à la stagnation s'affirme dès 1950, la consommation d'acier progressant depuis cette date à un rythme inférieur de plus de moitié à celui de la production nationale. Cela s'explique, entre autres, par la stagnation de l'automobile, puisqu'en 1950, les Etats-Unis produisaient 8 millions de véhicules, et en 1970, pas plus de 8,3 millions.

En Grande-Bretagne, en RFA, en France, il faut attendre 10 ans de plus, pour deux raisons : la guerre a laissé de telles dévastations que la reconstruction offre un débouché important à la sidérurgie, dans tous les domaines. D'autre part, certains secteurs tels que l'automobile, l'électro-ménager se développent rapidement dans cette période.

En Italie et au Japon, qui avaient à rattraper un retard industriel, ce n'est qu'à partir du début des années 70 que l'on observe une régression de la consommation relative d'acier.

Globalement donc, avec des décalages selon les pays, l'acier a atteint son apogée entre 1950 et 1970 dans les pays développés. Depuis, son importance décroît. Pourquoi ?

Acier : récession dans la crise DE NOUVELLES ET GRAVES MENACES POUR L'EMPLOI

79, et de 19,6 % en moyenne par rapport aux trois années qui servent de référence.

Des milliers de licenciements supplémentaires

A l'heure qu'il est, il est difficile d'apprécier exactement les conséquences de ces nouvelles mesures sur l'emploi en France. Mais au fond, elles entérinent une situation qui avait déjà commencé à aboutir à des suppressions d'emploi supplémentaires par rapport au 2^e plan Acier. Le 28 août, Sacilor avait annoncé des mesures destinées à accélérer les départs en préretraite : de 1400 à 1600 en plus, par rapport aux 8 500 prévues initialement. A la Solmer-Fos, on annonçait une diminution de 8,8 % des effectifs d'ici à 82. A Usinor, on avançait au 1^{er} octobre 80, 580 suppressions d'emploi prévues pour le 1^{er} octobre 81, sur Longwy et Rehon (arrêt des chaînes d'aggloméré de minerai de la Chiers, du haut fourneau de Rehon, suppression d'équipes à Senelle, Saulnes, Mont Saint-Martin, et au train à feuillards de Rehon. A Sacilor-Sollac, on annonçait 1600 suppressions d'emploi supplémentaires, en même temps qu'une semaine de chômage technique en fin d'année, touchant 20 000 personnes. Les aciéries de Pompey viennent de connaître une semaine de chômage technique... Et la liste n'est certainement pas close, car du côté d'Usinor, le bilan est négatif au deuxième semestre, et du côté de Sacilor, la situation n'a pas progressé en 1980 sur 1979 : la perte d'exploitation atteint 800 millions de francs !

D'abord, parce que dans tous ces pays, l'équilibre entre les différents secteurs de l'économie s'est progressivement déplacé en faveur du tertiaire, assez peu consommateur d'acier. L'acier, il va sans dire, est principalement destiné au secteur secondaire, industriel.

Or, y compris dans le secondaire, on assiste à une modification des secteurs moteurs qui s'effectue dans l'ensemble au détriment de l'acier : développement rapide de la chimie — de la pétrochimie en particulier — à partir des années 50, de l'électronique, de l'aéronautique, du spatial, du nucléaire plus récemment, secteurs qui tous utilisent assez peu de métal.

Par contre, les secteurs où l'acier est le plus impliqué sont loin d'être les plus dynamiques. On peut prendre l'exemple de l'automobile : non seulement on arrive à une époque de relative saturation de la demande, mais encore, avec la crise de l'énergie, on s'achemine vers des véhicules plus petits, plus légers, donc nettement moins voraces en acier. Il est prévu par exemple qu'en 1985, le poids des véhicules japonais aura baissé d'environ 15 %. Ce qui veut dire que, même avec une augmentation modérée du nombre de voitures produites, on aura de toutes façons, selon les prévisions des constructeurs eux-mêmes, une stagnation de la consommation d'acier pour l'automobile !

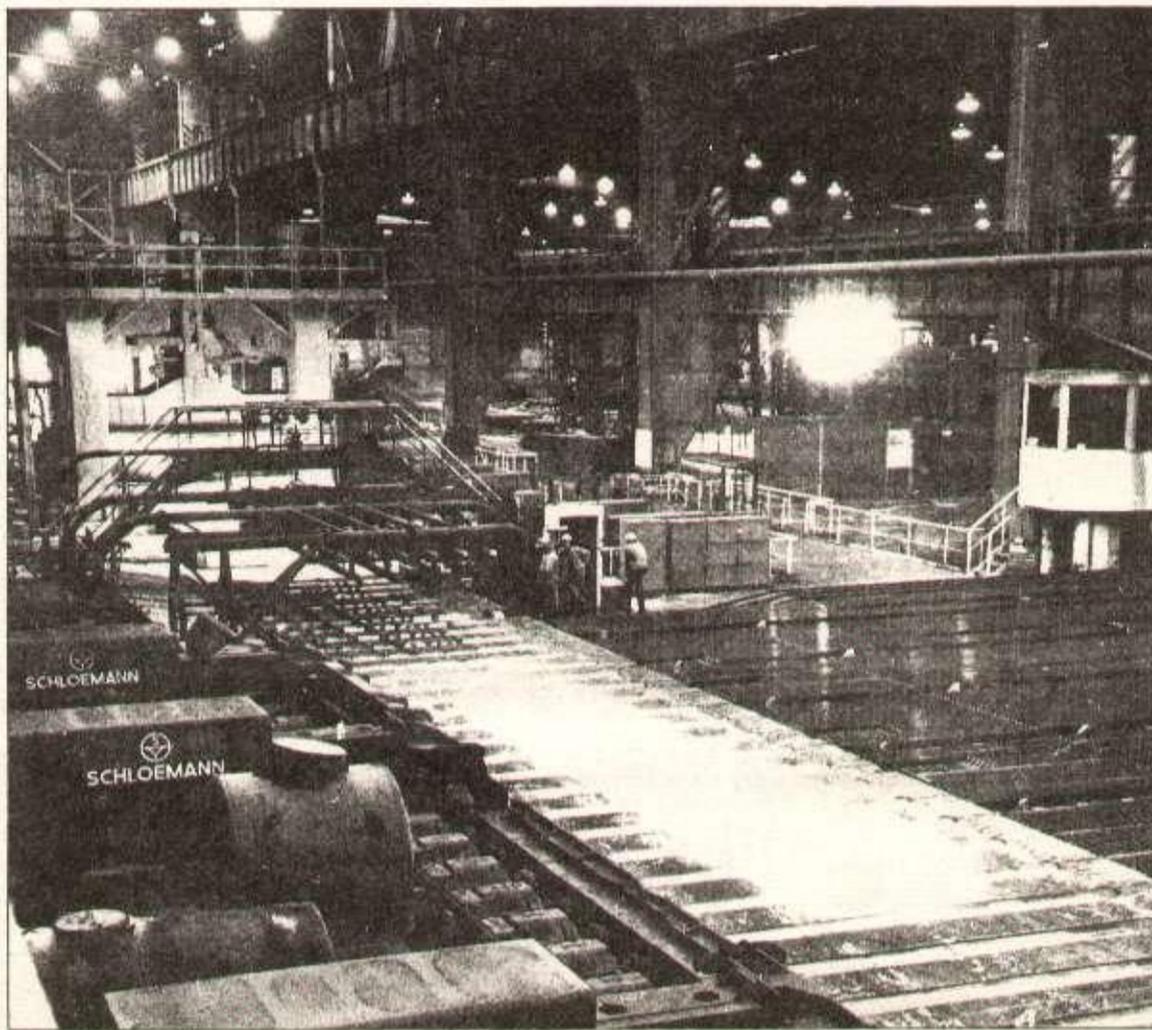
De l'ensemble de ces phénomènes résulte un ralentissement très net, en longue période, de la demande intérieure d'acier. Alors que la consommation de métal croissait avant 1970, à un rythme proche de 5 % l'an pour l'ensemble des pays industrialisés, — ce qui faisait encore de la sidérurgie un secteur porteur, dynamique — les prévisions des organismes internationaux — et notamment de l'ONUDI — tablent maintenant sur un taux de croissance annuel moyen de l'ordre de 2 % pour la décennie 80.

Si l'on tient compte de la perte progressive des marchés extérieurs, la croissance de la production devra être inférieure à ce chiffre.

La production d'acier, dans les pays capitalistes développés, se présente donc désormais comme un secteur stagnant.

Une concurrence internationale de plus en plus défavorable aux sidérurgies occidentales

Dans la géographie mondiale de l'acier, la situation a considérablement changé depuis 1950, date où un très petit nombre de vieux pays producteurs disposaient encore d'un quasi monopole sur la production d'acier et pourvoient au besoin du monde entier. Secteur de technologie intermédiaire, relativement ac-



cessible, la production d'acier s'est rapidement disséminé à travers le monde à partir de la fin de la 2^e guerre mondiale : «petits» pays européens périphériques à la CEE, pays riches en matières premières (Canada, Australie, Afrique du Sud...), grands pays du Tiers-Monde (Brésil, Argentine, Inde, Chine...)

En 1974, à la veille de la crise les pays capitalistes développés (Etats-Unis, CEE, Japon) ne représentaient plus que 55 % des livraisons mondiales d'acier.

Cependant, jusqu'à la fin des années 60, les producteurs occidentaux qui disposent des marchés les plus vastes, qui peuvent recourir aux formes productives les plus rentables (complexes de grande capacité) et qui continuent à bénéficier d'un approvisionnement en minerai de fer «outrémer» à un prix très bas, concentrent encore tous les avantages pour produire dans les meilleures conditions de compétitivité.

C'est précisément ce qui a commencé à se modifier radicalement au cours de la décennie 70, avec la modification du rapport de force entre pays impérialistes et Tiers-Monde.

L'émergence du Tiers-Monde s'est d'abord traduite par une accentuation très sensible du rythme d'industrialisation sidérurgique des pays en voie de développement. La volonté politique de ces pays de parvenir à un développement industriel plus autonome se traduit par une attention soutenue à l'édification des secteurs de base de l'économie qui sont d'ailleurs le plus souvent pris en charge directement par l'Etat. Dans la plupart

des pays en voie de développement, d'amples programmes de développement sidérurgique sont en cours et à l'horizon 2 000 ces pays prévoient de livrer quelques 500 millions de tonnes d'acier, c'est-à-dire 30 % de la production mondiale. Quasiment autant, à cette date que tous les «vieux» producteurs (Japon compris) réunis.

Mais surtout, l'instauration du contrôle du Tiers-Monde sur ces ressources naturelles et la revalorisation du prix des matières premières a contribué à modifier sensiblement les compétitivités relatives au profit des nouveaux producteurs.

Il faut savoir en effet que la sidérurgie, située très en amont dans le processus de production, est très fortement consommatrice de matières premières, qui interviennent pour plus de 60 % (transports compris) dans le coût total de la tonne d'acier.

Par un juste retour des choses, c'est maintenant les pays en voie de développement qui peuvent mettre à profit leur disponibilité en minerai à forte teneur et facilement exploitable pour produire l'acier à un coût plus bas. Cet avantage «matières» des nouveaux producteurs joue d'ailleurs non seulement pour le minerai, mais aussi pour l'énergie avec la mise en œuvre des procédés de réduction directe qui permet d'utiliser les hydrocarbures à la place du coke — relativement coûteux —.

A cela s'ajoute le fait qu'en raison de l'accroissement très rapide de leur consommation d'acier et donc de l'élargissement de leur marché intérieur,

les grands pays du Tiers-Monde peuvent désormais mettre en place, à l'instar des pays développés, des complexes de grande taille, très productifs. Dans la plupart des pays d'Amérique Latine, en Corée, en Algérie,...

les réalisations actuelles portent sur des unités de l'ordre de 5 millions de tonnes ou plus. Pour toutes ces raisons, on voit maintenant apparaître, parmi les pays en voie de développement — Corée du Sud, Brésil, Mexique — ou d'autres pays — Afrique du Sud, Australie, Canada — des producteurs susceptibles de produire l'acier selon des normes des coûts inférieures à celles obtenues dans les complexes sidérurgistes occidentaux. Ce phénomène, qui commence déjà à produire ses effets, ne pourra qu'accroître au cours de la décennie 80.

Un secteur vital mais non rentable

Les mutations en cours à l'échelle internationale ont donc des conséquences considérables pour les sidérurgies occidentales.

L'effet le plus immédiat est que la mise en œuvre, à un rythme rapide, de nouvelles capacités de production dans le monde, jointe à la stagnation de la demande dans les pays développés ne peut que conduire à la perpétuation, pendant encore plusieurs années, d'une situation d'excédent structurel de l'offre sur le marché mondial. Or comme les pays de l'Est (URSS et

pays d'Europe orientale) pratiquent un commerce extérieur pour l'essentiel planifié et centralisé leur permettant de réaliser un ajustement entre l'offre et la demande interne, et que les pays du Tiers-Monde, de même, peuvent instaurer, par le biais de contingents, un contrôle strict de leurs importations, il s'ensuit que c'est dans une grande mesure dans la zone des pays capitalistes développés (USA + CEE + Japon) — où l'appareil de production, excède traditionnellement les besoins internes — que cet excès structurel de l'offre continuera à se reporter, se traduisant par une pression constante à la baisse sur les prix. Les mesures de réglementation du marché communautaire (Plans Davignon) peuvent limiter quelque peu le phénomène, mais certainement pas le supprimer.

D'autre part et à plus long terme, les sidérurgies occidentales vont devoir de plus en plus se déterminer en fonction de normes de coûts, et donc de prix inférieures aux leurs.

On ne ferait que trouver ici, pour un secteur de biens intermédiaires, très fortement consommateur de matières premières tel que l'acier, le même phénomène que l'on a connu pour des fabrications incorporant beaucoup de main d'œuvre (textile, habillement, cuir, petite électronique) et où les pays en voie de développement ont réussi à mettre en difficulté les pays traditionnellement producteurs.

Aussi pour l'ensemble de ces raisons la crise actuelle ne peut être considérée comme passagère. Dans la plupart des pays développés la sidérurgie est devenue de façon durable un secteur ne pouvant plus rapporter de profit et entraînant parfois même des pertes pour le capital qui y est investi.

Or dans le même temps, l'acier continue à être un matériau indispensable à la production capitaliste dans son ensemble.

Comment peut se résoudre cette contradiction ? Quelles solutions les bourgeoisies de ces pays peuvent-elles envisager ?

Produire ailleurs ?

Cette hypothèse a été fort en vogue vers 1974, au début de la crise. Elle consistait essentiellement à échafauder des projets de participation financière directe dans des usines construites dans des pays où la production de l'acier coûte moins cher. Entre 1974 et 1975, une dizaine de projets de cette sorte avaient été avancés. Mais la plupart d'entre eux ont été abandonnés ou reportés, transformés ou réduits. Pour une raison essentielle : la crainte des pays capitalistes de devenir à leur tour dépendants de pays où seraient édifiés ces entreprises ! A cela s'ajoutent très certainement les conditions

mises par les pays du Tiers-Monde concernés par ces projets conditions qui ne présentaient plus les avantages exorbitants auxquels étaient habitués les capitalistes occidentaux.

Intégration en aval ou nationalisation ?

L'hypothèse «produire ailleurs» ayant connu des déboires, il ne restait donc aux pays capitalistes occidentaux qu'à prendre en charge chez eux la dévalorisation de l'activité sidérurgique. Ils l'ont fait de plusieurs façons, selon l'état de la sidérurgie dans chaque pays. Si l'on met de côté la solution protectionniste, pas opérante, forcément partielle et limitée dans le temps, deux voies ont été suivies :

1) L'intégration de la production d'acier à des groupes transformateurs, couvrant l'ensemble de la filière métallurgique qui va jusqu'à la livraison d'ensembles mécaniques complexes (biens d'équipement notamment), le centre de gravité de l'activité générale du groupe se situant en aval, c'est dans la transformation de l'acier.

Dans ce cas ce sont les groupes privés qui assurent eux-mêmes la dévalorisation de la fraction du capital engagé dans la production d'acier. Les taux de profit relativement élevés obtenus dans les activités de transformation permettent de compenser la médiocrité des résultats de la sidérurgie lourde. En fait, cette stratégie «transformative» n'a pu trouver de véritable application qu'en Allemagne et au Japon qui bénéficie

depuis longtemps d'une vieille tradition d'intégration en aval des firmes sidérurgiques.

La crise n'a fait qu'accentuer le processus de diversification engagé par ces dernières. En Allemagne par exemple, la majorité des firmes sidérurgiques — Mannesmann, Krupp, Thyssen, Klöckner... — ont réussi à étendre leur activité à de nombreux secteurs : construction de machines, fabrication de locomotives et de wagons, équipements industriels, matériel de levage et de transport...

2) La nationalisation

Dans les pays capitalistes développés ne disposant pas des mêmes atouts que la RFA et le Japon — c'est-à-dire à la fois une plus forte productivité dans le domaine de la production d'acier et une forte tradition de liaison avec les activités de

transformation — la crise a détruit brutalement l'équilibre financier des firmes sidérurgiques et a conduit, sous des modalités diverses (contrôle majoritaire par le biais de sociétés financières placées elles-mêmes sous la coupe de l'Etat, participation majoritaire de l'Etat dans les sociétés productrices, nationalisation pure et simple) à la prise en charge directe du secteur par la puissance publique qui assume alors la faible rentabilité du secteur et fournit l'acier aux branches utilisatrices à un prix proche du prix coûtant.

C'est la solution qui s'est imposée en définitive en France. Mais l'Etat, tout en recourant à cette solution, entend bien qu'elle lui coûte au minimum.

Sur le plan production, on s'oriente vers un appareil réduit, couvrant la plus grande partie

des besoins internes, le reste étant fourni par l'importation nette. Raymond Barre avait d'ailleurs indiqué froidement : «Aucun décret divin ne prescrit à la France de produire 30 millions de tonnes par an si, en se concentrant sur une production de base — peut-être 20 millions de tonnes — et en achetant le reste à l'étranger, elle peut développer ses industries mécaniques dans de meilleures conditions».

Sur le plan de l'emploi, c'était la réduction au maximum du volume de main d'œuvre employée. Le premier plan Acier avait déjà prévu 16 000 suppressions d'emploi. Ce chiffre était d'ailleurs dépassé au 1^{er} janvier 1979, et le deuxième plan Acier prévoyait 21 750 nouvelles suppressions d'emploi ! Chiffre qui risque à son tour d'être dépassé.

international

Le 27 octobre dernier, les républicains irlandais détenus dans le sinistre camp d'internement de Long Kesh, près de Belfast entament une ultime forme de protestation pour obtenir à nouveau le statut de prisonnier politique qui leur a été retiré depuis mars 1976. La grève de la faim du bloc H survient après 4 ans de refus de porter l'uniforme carcéral et plus de 2 ans de grève de l'hygiène, mouvements observés par plus de 350 prisonniers républicains.

Une pétition de soutien a recueilli à ce jour 6 000 signatures tandis que plusieurs manifestations ont eu lieu ou sont prévues à Belfast, Boston (USA) et Londres. A Paris, un piquet de protestation est organisé tous les jours à 18 H 30 devant l'ambassade de Grande-Bretagne.

KIERAN Nugent, jeune prisonnier républicain de 19 ans savait-il le 14 septembre 1978 qu'en refusant de revêtir l'uniforme des droits communs il inaugurerait ainsi une nouvelle forme de protestation reprise à ce jour par 350 de ses camarades désignés couramment en Irlande sous le nom de «Blanketmen», les «hommes sous la couverture» ?

Aujourd'hui libéré, après trois années passées à Long Kesh, Kieran Nugent poursuit la lutte pour l'obtention du statut politique. C'est ainsi qu'il effectue actuellement en Europe une tournée d'information et de popularisation qui l'a amené à Paris où il est intervenu en compagnie de Maureen Gibson, républicaine ex-prisonnière à Armagh et Dermott Whelan, syndicaliste représentant le Comité National Irlandais contre le Bloc H.

C'est au cours du meeting parisien, organisé à l'appel du Comité de défense des Prisonniers politiques Irlandais*, le 6 novembre que Kieran Nugent devait rappeler l'intransigeance du gouvernement britannique face aux cinq revendications des prisonniers. (cf encart). Il devait

Les 5 revendications des prisonniers républicains du Bloc H :

- 1) Port de vêtements civils
- 2) Exemption du travail pénitentiaire
- 3) Droit à l'éducation choisie
- 4) Droit de réunion avec les autres prisonniers politiques
- 5) Droit à une visite, à une lettre et un colis par semaine

expliquer l'acharnement des autorités britanniques par leur politique de «criminalisation» de la lutte de libération nationale. En effet celles-ci ne sont pas prêtes à reconnaître officiellement la présence de 3 000 prisonniers politiques dans leurs prisons (la population d'Irlande est de 1,5 million d'habitants) : soit 0,2 % de la population sous les verrous presque tous issus de la minorité catholique).

Il leur faudrait alors reconnaître que les mobiles de ces hommes et de ces femmes n'ont rien à voir avec ceux des criminels de droit commun, d'où

Irlande du Nord : 3^e semaine de grève de la faim des prisonniers républicains

LES 7 DE LONG KESH NE DOIVENT PAS MOURIR



Meeting de soutien aux prisonniers républicains irlandais. Au mur figurent les portraits des sept grévistes de la faim. A la tribune, le deuxième personnage à partir de la gauche est le syndicaliste Dermott Whelan, la femme qui parle au micro : Maureen Gibson, ex-prisonnière d'Armagh. A l'extrême-droite est assis Kieran Nugent : le premier Blanket Man.

l'effondrement de la thèse de «criminalisation». Maureen Gibson avait 19 ans lorsqu'elle fut condamnée à 3 ans de prison par un tribunal sans jury, elle nous raconte comment la grève de l'hygiène s'est déclenchée dans la prison pour femmes d'Armagh : «A Armagh, nous sommes 31 femmes «sous la couverture», nous observons également une grève de l'hygiène depuis le 7 février dernier. Un jour 50 gardiens hommes ont fait irruption dans le réfectoire pour une fouille générale, nous avons alors été amenée chacune dans une cellule et soumise à une fouille intime et dégradante par 2

gardiennes accompagnées de 4 gardiens qui ont battu certaines d'entre nous très violemment. Depuis ce jour la promenade a été ramenée à une heure, tandis que l'accès aux sanitaires nous était interdit sans explications. Nous avons alors vidé nos seaux hygiéniques par les fenêtres, le contenu a été répandu sur nous par les gardiens. Nous avons alors utilisé nos cellules comme toilettes». Inutile de préciser que dans ces conditions les microbes pullulent entraînant des épidémies de dysenterie en particulier. Mais les docteurs des geôles de sa majesté ont des ordres : pas de soins médicaux

pour les protestataires ! Ainsi le «docteur» de la prison d'Armagh a prescrit 3 jours de diète... à une détenue qui se plaignait de souffrir d'infection gastrique.

Dans une lettre sortie clandestinement de Long Kesh destinée au journal *Libération*, Tommy Mc Kearney, l'un des 7 grévistes de la faim indique :

«Les Britanniques ont adopté une position d'intransigeance et c'est pourquoi nous avons pris sur nous d'avoir recours au seul moyen qui nous reste : la grève de la faim. Nous ne doutons pas que les Britanniques soient prêts et décidés à nous envoyer à la mort. Si la mort nous attend, qu'il en soit ainsi. Mais nous savons aussi que si vous et tous les groupes que cela concerne, appuyez notre protestation de tout votre poids, nos vies seront sauvées (...). J'en appelle à vous tous ? Nous, les prisonniers de guerre républicains irlandais souffrons et risquons la mort pour la libération».

Frank ROUSSEL

* Pour signer la pétition ou se procurer les 2 excellentes brochures «Un statut politique pour des prisonniers politiques» et «Les syndicats et H. Block» écrire à CDPI c/o Annick Moinot, 3 rue Lardennois 75019 Paris.

La conférence d'Helsinki d'août 1975 avait représenté l'aboutissement d'un long processus dont les étapes avaient été marquées par la normalisation des relations entre les deux Allemagnes (1970), la signature de l'accord SALT 1 (1972), l'ouverture des négociations de Vienne, la réduction des forces en Europe (MFR) en 1972. Ce processus se présentait comme la liquidation des séquelles de la guerre froide, notamment du problème des frontières, surtout des frontières allemandes. Mais du même coup aux yeux de l'URSS se trouvait légitimé son empire, tout en lui offrant des moyens nouveaux d'affirmer sa présence à l'Ouest.

Politique de détente : des motivations diverses

La politique de détente était censée promouvoir en Europe un système de relations beaucoup plus confiantes, moins sujettes à tensions et faisait entrevoir la possibilité d'une atténuation de la déchirure que constitue le rideau de fer. Cette agréable devanture camouflait et réunissait des motivations qui n'étaient guère semblables, ni toutes si innocentes. Les pays européens, tant à l'Ouest (France, Allemagne) qu'à l'Est (Roumanie) auraient pu avoir tout à gagner d'une évolution ainsi décrite. Les « neutres » (Yougoslavie, Autriche, Suède) y pensent également. Les intérêts américains se présentent alors bien différents ; il s'agissait de trouver un mode de pénétration en Europe de l'Est et en URSS afin de désarmer cette dernière, en la ligotant, en quelque sorte, dans un réseau



En marge de la conférence de la CSCE, à Madrid, des dissidents des pays de l'Est et des opposants aux dictatures se sont rassemblés pour la défense des droits de l'homme.

Conférence de Madrid

UN CLIMAT TENDU POUR LA POLITIQUE DE «DETENTE»

complexe de relations, en l'amenant à adopter un système économique plus proche des modèles occidentaux donc moins hostiles à eux, et en désolidarisant les pays d'Europe de l'Est de leur tuteur. Ces préoccupations étant pour l'essentiel partagées par les pays membres de l'OTAN. De son côté, l'URSS poursuivait ses propres objectifs : consolidation de la reconnaissance officielle de son empire à l'Est, affirmation et reconnaissance officielle de sa puissance, forum au sein duquel les progrès de la poussée soviétique doivent être enregistrés et acceptés.

A Madrid s'est ouverte le 11 novembre la réunion des Etats membres de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe. (CSCE). Couronnée en août 1975 par un sommet rassemblant les 32 chefs d'Etats européens (seule l'Albanie n'y participait pas), ainsi que les présidents américain, soviétique et canadien, à Helsinki, la conférence représente l'un des moments les plus marquants de la politique de détente. L'évolution de la situation en Europe et hors d'Europe en a considérablement modifié les caractéristiques et la portée.

tée à Vienne, dans le cadre des MFR. Malgré leur caractère limité, celles-ci n'ont guère avancé. (Cf encart sur les négociations de Vienne). Par contre la situation militaire en Europe a connu une évolution importante : déploiement de la marine soviétique en Méditerranée au sud, et jusqu'en Mer du Nord au nord, renforcement quantitatif mais surtout qualitatif des armements dont disposent les troupes soviétiques en Europe, déploiement d'une nouvelle génération de missiles mobiles à têtes multiples, les SS20 pointés sur l'Europe. Cette évolution signifiait la poursuite de la part de l'URSS d'une tentative pour obtenir une supériorité absolue sur le plan militaire, en Europe.

Helsinki : les trois corbeilles

Le document final adopté à Helsinki couvre trois grands domaines : les affaires politiques, les problèmes commerciaux, et enfin les problèmes des droits de l'homme, de la libre circulation de l'information. Cela fut nommé les trois « corbeilles » parce qu'au cours de la négociation il fut décidé de différencier les questions : les affaires économiques ne faisaient pas de problème majeur. Par contre sur le plan politique il fallut discuter longtemps avant que les problèmes militaires soient pour l'essentiel écartés. Cette « corbeille » prévoit d'une part la reconnaissance des frontières issues de la 2^e guerre mondiale, d'autre part « les mesures de confiance » militaires, c'est-à-dire principalement la notification des manœuvres importantes et l'invitation d'observateurs adverses lors de leur déroulement.

C'est la troisième corbeille qui souleva les plus grosses difficultés : l'Union Soviétique n'acceptait les principes ni d'un respect des droits de l'homme, ni de la liberté d'information. Elle se résolut pourtant à l'accepter pour le violer aussitôt au nom d'une définition de l'information, comme devant se soumettre aux impératifs du pouvoir. Elle rejeta en outre toute tentative de vérification au nom de la souveraineté, et l'on sait avec quelle virulence elle chercha à étouffer en URSS même toute référence à ces principes.

La troisième corbeille avait soulevé les principales difficultés parce que s'y cristallisaient les objectifs diamétralement opposés qui ont présidé à la politique de détente. Elle se trouve à nouveau au centre des débats, parce que les Etats-Unis s'y accrochent pour éviter l'adoption de toute initiative nouvelle, alors que l'URSS ne veut en entendre parler.

Par Grégoire CARRAT

En 1975, on voulut croire que la nouvelle politique européenne amènerait enfin la paix, que chacun disait rechercher. En 1980, force est de constater que le nouveau cours de la politique européenne des années 70 était une nouvelle modalité des rivalités soviéto-US depuis la fin de la seconde guerre mondiale, et qu'elle contient des germes de conflit encore plus graves qu'il n'en existait avant la mise en place de la politique de détente.

La détente a profité à l'Est...

On peut en prendre la mesure au travers de deux exemples : les problèmes des droits de l'homme et les problèmes militaires. Les principes définis à Helsinki concernant les droits de l'homme sont insolemment bafoués par le Kremlin, aux yeux duquel le simple fait de se référer

à un texte que ses dirigeants ont signé est un crime de haute trahison passible d'années, souvent 10 ans, de camp ou de traitements « psychiatriques » particulièrement odieux. Même lorsque Carter en personne affirmait son soutien aux opposants soviétiques, la répression ne s'atténuait pas, au contraire elle s'aggravait. Quelle meilleure manière les Soviétiques pouvaient-ils avoir de signifier clairement qu'à leurs yeux les accords d'Helsinki ne devaient ni ne pouvaient autoriser une remise en cause de l'ordre soviétique ? Et quelle spectaculaire démonstration que la détente n'avait guère profité aux Etats-Unis, dont les interventions n'étaient plus que pétaards mouillés.

Si elle n'a pas offert le moyen d'intervention espéré pour les pays de l'Ouest, la politique de détente ne s'est pas non plus matérialisée par une réduction des efforts d'armement. Cette question avait été laissée à l'écart de la CSCE, pour être traitée

... et conduit à une aggravation des tensions

Un second élément a joué dans le domaine « psychologique » : les capacités d'intervention militaire extérieure démontrées à l'occasion de la guerre somalo-éthiopienne en 1978, et de l'invasion de l'Afghanistan ont sérieusement écorné l'image qu'on s'était faite d'un Liévathan qui se hérissait continuellement d'armements sans jamais risquer à les utiliser hors de ses frontières. Brusquement il apparaissait que l'URSS avait les moyens et la capacité de prendre ce risque, que c'était payant, et que désormais l'accumulation n'était plus la préoccupation unique du Kremlin, qu'il entendait cueillir les fruits auxquels sa nouvelle puissance lui donne droit. Qu'il les obtienne « pacifiquement » en faisant usage des armes n'est que l'aspect second.

Cette évolution a déterminé une réaction importante qui s'est matérialisée par les mesures de renforcement de l'OTAN et l'installation de missiles nucléaires américains en Europe d'ici 1983. Cinq années après Helsinki, le niveau de la rivalité militaire soviéto-US a atteint des niveaux records.

Trois conséquences se dégagent de ce rapide examen. La première c'est que loin de réduire le «*condominium*» soviéto-US sur l'Europe, comme cela était espéré, la CSCE a conduit à son aggravation. C'était une donnée de la conférence d'Helsinki mais elle s'est renforcée. La seconde est que la politique de détente a profité à Moscou qui en a retiré les avantages attendus, sans avoir à en subir les inconvénients qu'auraient souhaités les USA. La troisième est que l'URSS a un intérêt majeur à ce que se poursuive une politique dont elle retire des avantages substantiels, et qui embarrasse son ennemi.

Des projets opposés

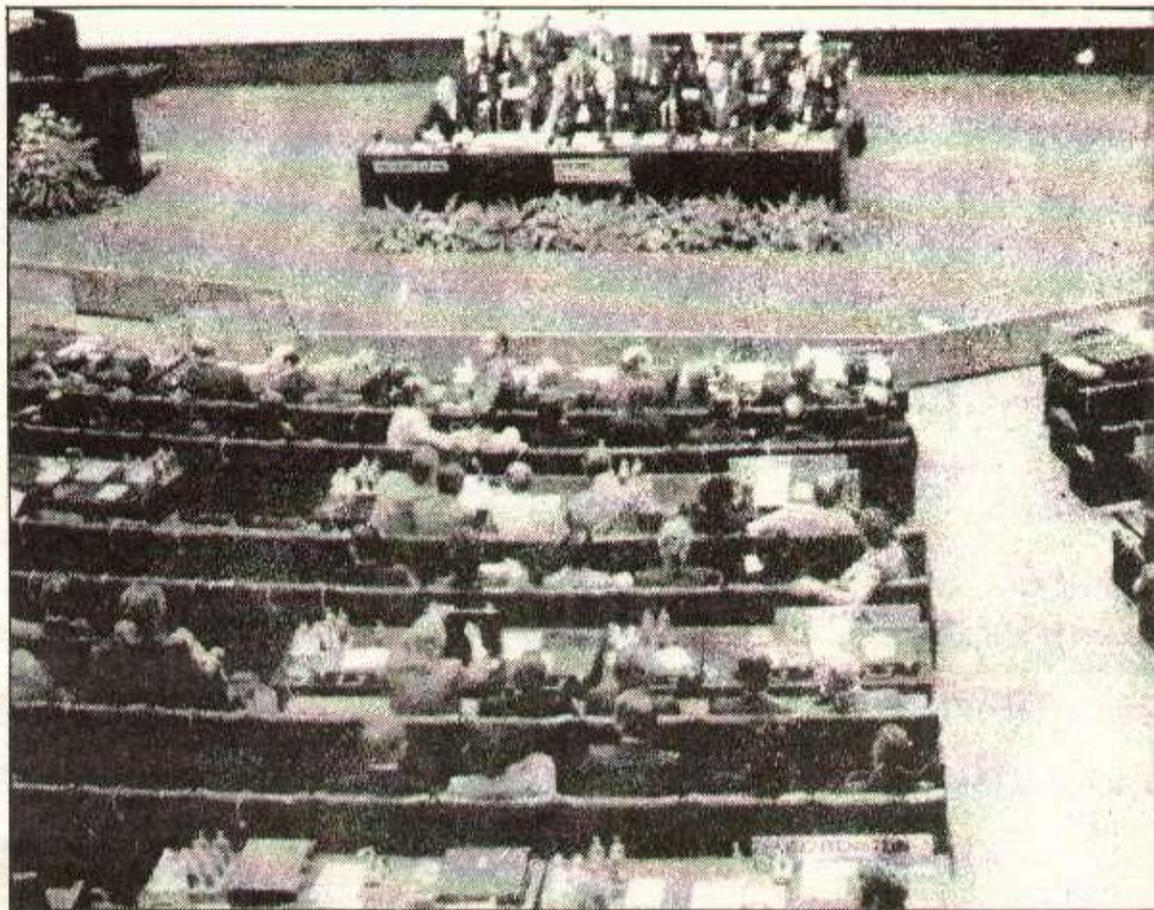
Ces données président à la rencontre de Madrid, comme elles

avaient déjà largement présidé à celle de Belgrade en 1978, chargée d'examiner les conditions d'application des principes d'Helsinki. La réunion de Madrid s'est ouverte sans que l'ordre du jour ait pu être déterminé. Les américains appuyés par les pays de l'OTAN veulent s'en tenir à une discussion sur l'application des principes définis à Helsinki concernant les droits de l'homme, ainsi que des interventions soviétiques, hors de leur empire, qui aux yeux des USA constituent un «*viol du code de la détente*».

En face les Soviétiques leur opposent une volonté «*d'approfondir la détente*» par le biais des propositions touchant la «*détente militaire*», objectifs qu'ils considèrent comme devant être prioritaires à Madrid.

Les problèmes concernant le désarmement en Europe avaient été écartés de la déclaration d'Helsinki, du fait de l'opposition de l'OTAN. Loin de renoncer, les Soviétiques avaient déjà cherché, dès la Conférence de Belgrade, à réinclure le point de la «*détente militaire*» dans les travaux de la CSCE.

En mai 1980, le comité politique consultatif des Etats membres du Pacte de Varsovie a défini les propositions qu'il veut s'efforcer de promouvoir à Madrid en matière de désarmement



Helsinki : l'ouverture de la conférence, le 1^{er} août 1975.

Liberté pour les prisonniers politiques en URSS !

En novembre 1979 Andreï Sakharov déclarait que «*100 personnes avaient été arrêtées dans les douze derniers mois pour leur participation au mouvement dissident*». En juillet 1980, Amnesty internationale précisait encore que 144 personnes avaient été arrêtées entre octobre 1979 et juin 1980. En août 1979, Amnesty dressait une liste de 200 prisonniers d'opinion qui seraient encore en train de purger leur peine en 1980, année des JO et de la conférence de Madrid, en prenant bien soin de préciser qu'il s'agissait-là d'une «*sélection*» ! Il devient en effet difficile aujourd'hui de dresser une liste exhaustive.

Les temps forts de cette répression ont été marqués d'abord par les procès de Orlov, Guinzbourg, Chtcharansky, Loukianenko. Ces opposants arrêtés en 1977 quelque mois avant la conférence de Belgrade, pendant celle-ci pour Loukianenko, ont été condamnés à de lourdes peines de goulag pour avoir fondé à Moscou et en Ukraine des comités pour la surveillance de l'application des accords d'Helsinki.

En janvier 79, trois Arméniens étaient condamnés à mort et exécutés, au terme d'un faux procès, sous l'accusation jamais prouvée de terrorisme. En mars 79, un jeune poète ukrainien Volodymir Ivassiouk était retrouvé pendu dans une forêt, atrocement mutilé.

Le 22 janvier 1980, Andreï Sakharov était déporté à Gorki. Le physicien, prix nobel de la paix, porte-parole de toute l'opposition était condamné à l'isolement total pour avoir aussi dénoncé l'intervention soviétique en Afghanistan.

L'opposition ouvrière naissante subissait elle aussi les mêmes coups. Après avoir démantelé par une série d'internements psychiatriques le premier syndicat indépendant créé par Klebanov, les autorités soviétiques s'en prenaient ensuite au nouveau syndicat libre, le SMOT. Plusieurs de ses membres sont en camp, en prison ou en hôpital psychiatrique. Son fondateur Vladimir Borissov après des arrestations répétées était finalement expulsé en juin 1980.

Les derniers procès de cet automne ont principalement

touché l'opposition religieuse et les rédacteurs de la revue *Polski (Recherches)*. L'existence de cette revue qui se veut représentative de tous les courants de l'opposition est aujourd'hui gravement menacée.

Tous les secteurs de l'opposition, démocratique, nationale, ouvrière, féministe, religieuse ont été frappés.

Tout l'arsenal des moyens de répression a été déployé : du chantage à l'expulsion (contre l'opposition féministe), du camp à l'hôpital psychiatrique (Oksana Mechko membre du comité Helsinki ukrainien, âgée de 75 ans et internée depuis le 10 octobre dernier) ; des exécutions aux assassinats (mort soit-disant «*accidentelle*» de Irina Kaploun, femme de Borissov le 23 juillet 1980).

D'Helsinki à Belgrade, de Belgrade à Madrid, tout a été commis pour que plus rien ne puisse transpirer de l'oppression et de l'étouffement, de l'opposition et de la résistance, à l'intérieur comme à l'extérieur de l'Union Soviétique. ■

Joëlle FECLAZ

et qui s'adressent aux pays européens en particulier. Elles comportent trois étages :

— Elargir les mesures de confiance déjà contenues dans la déclaration d'Helsinki.

— Préparer une conférence sur le désarmement en Europe, «*la détente militaire*» qui se substituerait aux négociations en cours, à Vienne, et à venir, SALT 3.

— Le troisième point déborde le cadre de la CSCE et consiste en la proposition d'un sommet mondial. (Cf encart : les propositions du Pacte de Varsovie).

Le moindre des paradoxes, dans le discours de l'URSS sur le désarmement n'est pas que plus son effort militaire est important et payant, plus ses propositions concernant le désarmement sont nombreuses.

De fait, les propositions du Pacte de Varsovie constituent une belle architecture diplomatique, grâce à laquelle les Soviétiques entendent obtenir de nouveaux avantages et marquer des nouveaux points en Europe.

Les objectifs poursuivis par l'URSS

On doit d'abord observer que l'URSS a beaucoup plus à gagner qu'à perdre dans une négociation qui mettrait en cause l'ensemble des positions militaires US en Europe, sans que puissent être mises en cause celles de l'URSS, dont une partie du territoire se trouve en Europe.

Mais surtout l'URSS entend tirer profit d'une tendance marquée de la part des pays européens occidentaux, notamment

la France et l'Allemagne, à chercher des voies alternatives aux durcissements de l'attitude américaine pour écarter les dangers que la poussée soviétique constitue pour la sécurité européenne. A défaut de pouvoir présenter un projet propre, ces pays inclineraient à suivre l'URSS sur ses propositions sur le désarmement en Europe et à tester en quelque sorte sa «*bonne volonté*» en la matière.

L'un des succès les plus inquiétants de la diplomatie soviétique est d'être parvenue par le biais du discours sur la «*détente militaire*» à englober les propositions émanant d'une part de la Roumanie et d'autre part de la France concernant le désarmement en Europe. Toutes deux en principe hostiles aux négociations en cours sont d'accord pour une conférence européenne. Le sommet franco-roumain de juillet 80 s'est prononcé «*pour que la réunion de Madrid adopte le texte d'un mandat précis en vue de convoquer une conférence sur le désarmement, à laquelle participeraient tous les signataires de l'acte final d'Helsinki et qui aurait pour objectif l'adoption de mesures pratiques de confiance suivies d'un processus efficace de désarmement*». Si l'accord sur le contenu n'est pas nécessairement acquis, la communauté de démarche avec l'URSS, elle, l'est.

Les objectifs des Soviétiques à l'occasion de la conférence de Madrid apparaissent nettement : se servir des propositions de négociations sur le désarmement pour approfondir la brèche qu'ils ont déjà fort habilement utilisée, entre les pays européens, France et également Allemagne d'une part et les Etats-Unis de l'autre.

Les objectifs de l'URSS à Madrid selon Temps Nouveaux

(...) «Les pourparlers sont nécessaires dans n'importe quel climat international...Le succès ne couronne que ceux qui tiennent compte de l'intérêt légitime de l'interlocuteur...A-t-on tenu compte des intérêts légitimes de l'URSS en adoptant à l'OTAN la décision d'implanter près de ses frontières de nouveaux systèmes de fusées nucléaires du Pentagone? A-t-on tenu compte de ces intérêts légitimes quand on a essayé de créer une tête de pont de diversion militaire en Afghanistan près des frontières méridionales de l'URSS». («Temps Nouveaux» Editions 27/80)

Ces intérêts légitimes auto-ri-sent n'importe quelle agression; les négociations, tout particulièrement la conférence de Madrid, doivent les reconnaître. Ainsi après les rencontres de Brejnev avec Schmidt et Giscard, «Temps Nouveaux 38» écrivait: «La reprise du dialogue doit être suivie de nouvelles démarches pour dégeler les rapports Est-Ouest. La session de l'ONU et la conférence de Madrid en offrent la possibilité.»

Après la reconnaissance de leurs intérêts légitimes, les soviétiques recherchent une

division des pays européens et des Etats-Unis.

«L'Europe Occidentale semble reconnaître que la rencontre de Madrid est particulièrement importante en tant qu'élément stabilisant d'une situation actuellement fort précaire. Mais d'aucuns à Washington voudraient étendre la confrontation à cette réunion...» (T.N. 30, Editio).

Les espoirs soviétiques sont fondés à la fois sur les avantages politiques et sur les intérêts économiques que les pays européens ont obtenu de la détente.

«Ayant récolté des avantages plus grands que les américains...ils adoptent dans l'ensemble une position plus constructive...Cette attitude est notamment celle de la France...Le chancelier de la RFA s'est résolument prononcé contre les tentatives d'invoquer l'Afghanistan pour influencer les affaires européennes.» (T.N. 24)

Et, à propos de l'Allemagne: «Au cours des dix dernières années, les échanges de marchandises ont été multipliés par 8...Ce qui explique pourquoi, dans la présente situation compliquée, on voit en RFA, parmi les plus fermes adversaires du retour à la guerre froide, nombre des plus grands représentants du monde des affaires.»



L'indien, âme de l'Amérique Centrale

Si l'impérialisme américain, contraint et forcé a dû céder le terrain de l'Asie du Sud-Est, si en Amérique Latine, Carter a pu sembler changer la forme de l'intervention américaine, au nom de la politique des droits de l'homme et surtout en fonction d'une situation internationale nettement défavorable, la nature de l'interventionnisme américain s'est maintenue sans grande modification en Amérique Centrale où Reagan n'aura sans doute qu'à suivre le chemin que lui aura tracé son prédécesseur. Le maintien d'un style d'intervention classique en Amérique Centrale s'explique par différents facteurs: les caractères communs des différentes républiques composant l'isthme, son importance économique et stratégique pour les Etats-Unis.

Par Jean-Louis BRUNET

L'INTERVENTIONNISME US EN AMERIQUE CENTRALE

La continuité dans le changement

SIX pays se répartissent les 600 000 kilomètres carrés de l'isthme américain: le Guatemala, El Salvador, le Honduras, le Nicaragua, Costa-Rica et Panama. Ce qui les unit, c'est d'abord la géographie: une terre convulsée, agitée, hérissée de volcans, de lacs immenses, un sol ocre d'octobre à mai qui verdit au début de la saison des pluies, deux côtes l'une bordée par la mer Caraïbe, inhospitalière, marécageuse, humide et l'autre par le Pacifique, où l'on trouve 50 % de la population. Une population différente selon les pays (au Guatemala les indiens purs en constituent le fond, au Salvador, au Honduras et au Nicaragua, les métis dominant, au Costa-Rica la population est essentiellement blanche, de souche européenne) mais dont l'âme est avant tout indienne.

L'Amérique centrale: une unité continentale

Mais c'est surtout la situation sociale de ces pays (si l'on excepte le Nicaragua, où la dictature d'une famille, celle des Somoza, a entraîné dans l'opposition les classes moyennes, plus développées qu'ailleurs et l'oligarchie foncière, qui s'est vue privée de ses privilèges par l'un d'entre eux) qui constitue l'unité de cet isthme: plus qu'ailleurs en Amérique Latine le fossé entre les classes dominantes et dominées est grand. La masse misérable, surexploitée et illégitime est sous la coupe d'une oligarchie réduite et toute puissante depuis plus d'un siècle.

14 familles se partagent le

Salvador, 2 % des propriétaires du Guatemala possèdent 60 % des terres. De classes moyennes, il n'est pas ou peu. La société reste essentiellement de nature féodale et la situation des petits paysans propriétaires, s'il en est, est bien proche de celle du péon. Les Etats-Unis ne peuvent donc qu'appuyer cette oligarchie fautive de trouver une bourgeoisie qui serve ses intérêts d'une façon plus modérée et moins évidemment dictatoriale dans une région dont l'importance économique et stratégique ne lui échappe pas.

L'United Fruit Company: une certaine conception de l'unité économique

Les richesses minières, pétrolières et agricoles de l'Amérique Centrale sont immenses: tous trésors dont l'impérialisme américain veut conserver l'exclusivité et qui lui permettent d'investir des capitaux et de réaliser de juteux profits. Mais peut-être plus que le café ou la canne à sucre, c'est la banane qui lui a permis de s'implanter dans cette région du monde, grâce à l'United Fruit Company (rebaptisée depuis United Brand Company). Celle-ci semble en effet être un véritable instrument de pouvoir des Etats-Unis: présente en Amérique Centrale depuis 1899, elle s'est étendue sur la quasi totalité de l'isthme, après avoir éliminé tous ses concurrents: en 1950 elle possède une flotte de 50 navires, elle contrôle le développement des ports, des che-

Les dictatures en Amérique centrale

Le Guatemala:

Depuis mars 1978, le général Lucas Garcia succède au général Kjell Laugerud Garcia.

El Salvador:

Le général Carlos Humberto Romero est déposé par une junte le 15 octobre 1979.

Cette junte va en un an éliminer tous les modérés qu'elle avait rassemblés autour d'elle. L'homme fort aujourd'hui: le colonel Abdul Gutierrez.

Honduras:

Une junte dépose en août 1978 Juan Alberto Melgar Castro. Elle a cédé le pouvoir à un président civil qui vient de signer un traité de paix avec le Salvador qui laissera les mains libres à ce pays pour la répression des mouvements de résistance.

Costa-Rica:

Depuis février 1978, Rodrigo Carazo Odio, démocrate-chrétien semble s'orienter vers l'exercice d'une dictature.

Panama:

Avec l'élection d'Aristides Royo la droite relève la tête.

Au-delà, il semble que l'URSS veuille que lui soit reconnus des intérêts légitimes hors de son empire, en Europe Occidentale, mais également en Afghanistan qui justifient son intervention.

Une situation nouvelle

Le climat dans lequel s'ouvre la conférence de Madrid est donc à bien des égards différent de celui de la conférence de Belgrade. Les Soviétiques y disposent de moyens nouveaux pour parvenir aux objectifs qu'ils s'y sont fixés.

Mais l'une des modifications les plus importantes paraît être un changement de conception des Etats-Unis même; en 1978, à Belgrade, l'administration Carter poursuivait sur la voie tracée par Kissinger concernant la détente. Cette voie a, dans les faits, été profondément remise en cause au cours des années 79 et 80. Dans la manière de voir de la nouvelle administration, on semble avant tout souhaiter réunir

les moyens de contre-carrer l'URSS dans le domaine militaire la détente n'étant, selon un mot de Kissinger, importante que parce qu'on «ne peut prendre le risque d'une guerre que si l'opinion publique est convaincue qu'on se consacre en fait à la paix».

Plusieurs questions sont en suspens, au moment de l'ouverture de la conférence de Madrid: l'URSS parviendra-t-elle à dissocier les pays européens des Etats-Unis? Jusqu'où les Etats-Unis pousseront-ils leur hostilité à toute nouvelle initiative européenne? Mais une question est d'ores et déjà réglée: les calculs d'Helsinki, pariant sur la possibilité d'une évolution pacifique de l'URSS sont devenus caducs, rendant l'éventualité d'une confrontation militaire plus vraisemblable qu'elle n'a jamais été! Le malheur est que certains pays européens occidentaux croient pouvoir l'écarter en faisant des concessions à l'URSS tout en restant placés dans un état de dépendance à l'égard des USA. La conférence de Madrid sera un indicateur de l'état de ces relations.

mins de fer, des routes, les lignes téléphoniques... que lui ont livrés les divers caudillos installés par les Etats-Unis. Dès que ses intérêts sont menacés, dès que l'on tente une réforme agraire qui risquerait de l'exproprier, elle fomente un coup d'Etat appuyée par la CIA : c'est ainsi qu'en 1952, elle renverse le gouvernement Arbenz au Guatemala avec l'aide d'Allen Dulles, le chef de la CIA dont le frère John Foster Dulles, qui avait collaboré aux contrats entre la United Fruit Company et le gouvernement guatémaltèque, était alors au département d'Etat américain. C'est ainsi que plus près de nous, en août 1978, on peut penser qu'elle n'est pas étrangère au renversement de Melgar Castro au Honduras, où elle possède plus de 1 750 000 hectares. Août 1978, Carter n'était-il pas au pouvoir ?

L'unité économique et l'interventionisme américain

Conscients de cette communauté d'intérêts économiques, les cinq républiques d'Amérique Centrale ont tenté de se fédérer : dès 1838, Morazan, né au Honduras, lance l'idée d'un pacte fédéral. En 1951 une organisation des Etats d'Amérique Centrale est créée mais disparaît aussitôt devant la volonté d'encercler le Guatemala démocratique. Enfin en 1961 sous l'influence de Kennedy, désireux de voir se développer une zone de relative prospérité face à Cuba, une fédération regroupe de nouveau les 5 républiques de l'isthme pour être brisée par la guerre entre le Honduras et le Salvador en 1970. Cet exemple, ouvre la preuve d'une unité économique de l'Amérique Centrale constitue la démonstration que l'impérialisme américain est prêt parfois et selon les circonstances internationales à jouer la carte du développement économique pour maintenir son influence : Carter n'a rien inventé ! Les Etats-Unis n'ont pour seul souci que de maintenir l'ordre, même au prix de «certains sacrifices» si la situation leur est défavorable, sans négliger le recours à la force quand ils la jugent meilleure (Johnson, le successeur de Kennedy en intervenant à Saint-Domingue montrera par exemple qu'il privilégie l'intervention directe).

En effet, maintenir l'ordre en Amérique Centrale, c'est protéger le triangle de sécurité des Caraïbes contre l'«expansion communiste», contre Cuba, l'allié de l'URSS, c'est sauvegarder le pétrole du Venezuela, c'est assurer le passage par le canal de Panama.

Autant de raisons qui expliquent la nature de l'interventionisme américain en Amérique Centrale qui semble pour l'essentiel n'avoir guère changé depuis le XIX^e siècle et qui a favorisé



une sinistre unité politique de ces pays qui sont presque tous gouvernés par des dictatures.

De Monroe à Reagan : la continuité

Le rappel des différentes formes qu'a pris l'interventionisme américain montrera que l'Amérique centrale a toujours été au centre des inquiétudes américaines et que par delà des nuances rendues nécessaires par la situation internationale, on peut voir se dessiner une continuité dans la nature de cette intervention impérialiste.

En 1823 le président Monroe établissait ce qu'on appelle depuis la doctrine Monroe : «Non-intervention en Europe mais l'Amérique aux Américains», ce qui signifiait : le continent américain

dans son ensemble sous domination US. Dès cette époque, l'Amérique Centrale devenait zone de pillage privilégiée. Les Etats-Unis interviennent directement en 1849 pour obtenir une concession au Nicaragua ; en 1912 et jusqu'en 1933 ce pays sera sous la dépendance quasi directe de l'impérialisme américain, dans le cadre de la politique du «*gras bâton*» de Théodore Roosevelt. En 1921 c'est au tour du Salvador d'être investi et en 1924, le Honduras devient propriété exclusive des Etats-Unis. Mais ceux-ci doivent abandonner cette politique d'intervention directe que condamnent les pays latino-américains. Sous cette poussée, Franklin Delano Roosevelt inaugure la politique de bon voisinage, tout en maintenant une domination économique. Avec la guerre froide, les interventions américaines, même si elles se font sous couvert de groupes armés de réfugiés du pays, re-

La formation militaire anti-guérilla des officiers

- 1) Formation militaire sur place par des équipes mobiles de formation
- 2) Formation technique, à l'école militaire des Amériques et dans d'autres zones du canal de Panama
- 3) Formation supérieure dans des écoles militaires spécialisées des Etats-Unis.

Ces programmes de formation insistent sur le développement interne et l'action civique, sur la «contre-insurrection», la «contre-insurrection urbaine» et les «opérations de sécurité intérieure».

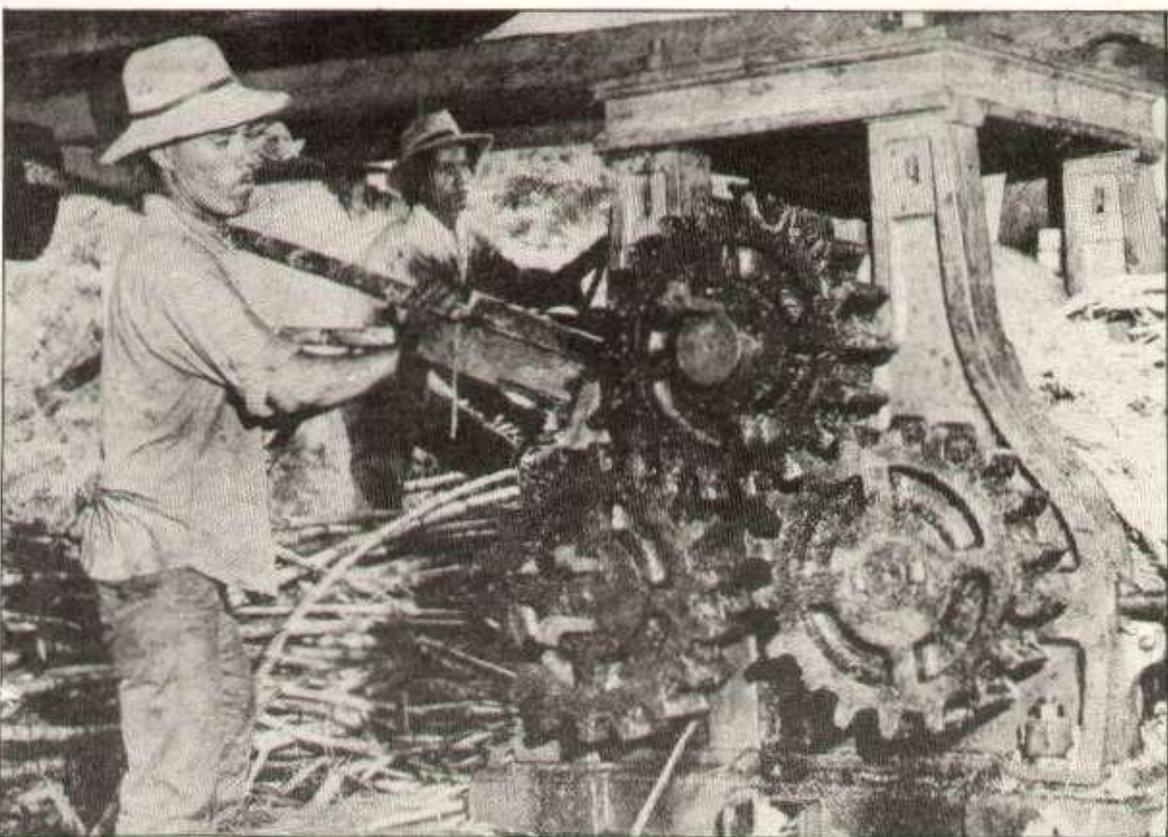
prennent. L'Amérique Centrale sera la première à en faire les frais : le gouvernement du Guatemala est renversé en 1954.

Elles ne cesseront pas avec Kennedy, confronté à la peur de l'extension de la révolution cubaine, même si elles sont relayées par des interventions économiques, destinées à éviter une flambée révolutionnaire dans ces pays saignés à blanc. Johnson, quant à lui reviendra à la bonne vieille politique des corps expéditionnaires au Salvador en 1961, au Guatemala et au Honduras en 1963 et Nixon n'aura qu'à s'employer à maintenir ces régimes dictatoriaux. Mais déjà s'annoncent les signes d'un affaiblissement de l'impérialisme américain. L'URSS, le rival impérialiste gagne des points dans le monde. Les luttes de libération nationale chassent les Etats-Unis d'Asie, d'Iran. Il est nécessaire de paraître sous d'autres traits que celui du «*sale américain*» qui installe et soutient les dictatures sanglantes. Au nom des droits de l'homme, on conditionne la livraison d'armes aux respects des droits humains, le Salvador et le Guatemala sont privés de leurs précieux armements, le Honduras doit signer la con-

vention interaméricaine des droits de l'homme, Somoza, que les Etats-Unis soutinrent jusqu'au bout est abandonné in extremis et l'on accorde une aide au gouvernement populaire. On négocie la restitution du canal à Panama tout en se gardant la possibilité d'une intervention jusqu'en 1999. On rêve de gouvernement modéré en Amérique Centrale mais quelle alternative dans ces pays où les classes moyennes sont quasi inexistantes ? «*Le problème est de trouver un centre. Tous les leaders centristes sur lesquels on aurait pu s'appuyer ont été tués*» constate le New-York Times. Au Salvador, il y aurait ce membre de la Junte, Adolfo Manzano que l'on dit modéré mais sur quelle base sociale pourrait-il s'appuyer son pouvoir ? Force est donc de continuer à soutenir ces sinistres dictatures si l'on ne veut pas voir les mouvements populaires s'emparer du pouvoir comme au Nicaragua ! D'autant que dès 1978, la moralpolitik de Carter s'avère un échec. La politique nouvelle à l'égard du Tiers-Monde n'apparaissait guère comme une remise en cause des prétentions impérialistes des Etats-Unis qui étaient considérées comme responsables de l'échec de la conférence Nord/Sud, l'URSS refusait la conclusion des accords Salt.

L'impérialisme américain subissait deux échecs en Iran et au Nicaragua. Cet échec flagrant fera revenir Carter à une politique d'intervention plus classique qu'il n'avait d'ailleurs pas tout à fait abandonnée et que Reagan n'aura qu'à suivre et durcir : il est probable en effet que le successeur de Carter abandonnera tout à fait la politique des droits qui s'est révélée inefficace en Amérique Centrale en particulier (si ce n'est au Honduras où le gouvernement militaire a cédé la place à un gouvernement civil) mais il est probable aussi (son programme politique pour l'Amérique Latine, qui ne concerne en fait que l'Amérique Centrale et les Caraïbes est assez éloquent) qu'il s'engagera dans une forme d'interventionisme plus classique, au nom du redressement de l'impérialisme américain : il déclare vouloir imposer le blocus de Cuba, faire cesser l'aide au Nicaragua et interpréter de façon stricte les accords de restitution du Canal de Panama.

La canne à sucre : une richesse pillée par l'impérialisme américain





MANUFRANCE n'est pas mort et la lutte n'y est pas enterrée ! Ce n'est pas un «vœu» qui s'exprime là mais bien une réelle détermination des travailleurs de l'entreprise, pas prêts à se laisser trier, rejeter par centaines vers le chômage, par les soins d'un homme d'affaire aux dents longues, Bernard Tapie, désormais à la tête de ce qui reste de l'ancienne société. Pas question à Manufrance d'accepter, sous la pression des événements (en l'occurrence la liquidation intervenue) des projets de démantèlement connus et répétés, présents de longue date dans le camp des actionnaires de la vieille société et, sans doute au-delà, dans l'entourage de Durafour et les sphères du pouvoir.

Pourtant le sort des travailleurs de Manufrance paraît inquiétant au regard des propositions de reprises qui sont faites actuellement. Aucune ne donnerait du travail à plus d'un millier de salariés, qui n'auraient de toute façon plus d'unité de travail ni de garantie commune. Sans parler des avantages acquis : la continuité du contrat de travail, maintenu entre Manufrance et la SNM en 1979, est désormais brisée par le licenciement collectif intervenu le 4 novembre !

Comment reprendre l'offensive ?

Refuser ces sinistres perspectives, c'est clairement dit par chacun à Manufrance, et soutenu assez largement dans la ville, hormis, bien évidemment, chez les tenants de l'ex-ministre du chômage Durafour. Là où les choses sont moins nettes, c'est sur le sort de la lutte elle-même et ses moyens.

En effet, dans une certaine logique spectaculaire (et d'où les calculs politiques n'étaient pas exclus !) la CGT et le PCF ont déjà beaucoup fait pour que l'on parle du problème Manufrance et accuser les responsabilités du gouvernement. Après la manifestation du 18 octobre, d'une réelle ampleur nationale (même si la participation des stéphanois y

était restreinte), comment «frapper plus fort» ? La venue d'Henri Krasucki à Manufrance la semaine dernière, pour une journée d'étude CGT, signifiait une importance maintenue par la confédération pour le combat pour l'emploi qui s'y mène. Cela a été l'occasion de réaffirmer que la centrale toute entière était mobilisée et que le harcèlement de l'Elysée (manifestations, pétitions, télégrammes et téléphones) devait continuer pour que le gouvernement lâche des crédits et soutienne un plan de relance globale de l'entreprise. Et c'est sûrement une bonne chose qu'un élan de solidarité passe à travers ces démarches. Mais cela ne va pas sans poser quelques problèmes ! D'abord sur cette cible élyséenne, à quelques mois des présidentielles, et sa concomitance avec la candidature Marchais. Mais surtout sur un plan de stricte efficacité pour la lutte, car, de toute façon, c'est surtout à cela que les travailleurs de M.F. peuvent juger toute proposition.

Tout centrer sur l'obtention d'une aide d'Etat et la démonstration répétée du caractère viable de l'entreprise, est-ce la clef du conflit ? C'est loin d'être évident alors qu'aucune proposition précise opposable à Tapie et à ses amis ne se dessine et que les travailleurs stéphanois s'interrogent sur le sens-même et les chances du combat actuel des Manufrance, après leur licenciement.

Des décalages dangereux

En effet il y a un sérieux décalage à résorber entre la solidarité nationale à laquelle la CGT, mais aussi la CFDT, ont poussé, et la réalité de la sympathie agissante et de la mobilisation des stéphanois autour du personnel M.F. Le conflit ici est assez mal perçu, malgré la place qu'il occupe dans la presse et les conversations. La lutte a besoin d'être sentie plus crédible. Le fait qu'elle soit juste (sauver des emplois) ne suffit pas, surtout dans une région où la crise frappe largement et produit tant de chômeurs (35 000

dans la Loire). Les manifestations elles-mêmes, à se répéter, se sont un peu «banalisées». C'est regrettable, assurément. Mais il serait dangereux pour la lutte de ne pas en tenir compte, de vouloir se contenter de témoigner d'une cause dont trop douteraient.

Il faut un second souffle à l'action, une nouvelle dynamique qui parte non pas du soutien extérieur mais des Manufrance eux-mêmes. Il est possible de remobiliser les premiers concernés pour qu'eux-mêmes rayonnent sur Saint-Etienne et la Loire, et au-delà, dans toute la France, avec une image optimale et surtout un solide rapport de forces. Dire cela, être lucide, c'est sans doute, la meilleure façon de se préparer à faire front face aux manœuvres connues ou prévisibles de Tapie et des hommes du pouvoir.

Pour cela, une politique offensive, faisant des travailleurs de M.F. et pas des seuls militants syndicaux, le sujet actif d'une bataille bien située dans celle de tous les travailleurs du département pour l'emploi, c'est impératif.

Les militants CGT ne sont pas étrangers à ces préoccupations ; le bilan, tiré par certains d'entre eux, des limites du rassemblement du 18 octobre (et surtout la faible participation stéphanoise) n'y est pas pour rien, bien sûr. Reste que les propositions de remobilisation formulées par l'UD CGT et la confédération («harceler l'Elysée», «accuser le président-casseur») ne répondent pas précisément à ces besoins militants, à la nécessaire dynamisation de la lutte...

Des propositions de relance de l'occupation

Quant à la CFDT, dont la présence et l'influence se sont réellement accrues dans le cours de la lutte, elle entend se situer en plein dans une logique de remobilisation qui parte du personnel M.F. lui-même. Réunie avec Michel Rolant et Pierre Héritier (du bureau national

Le 4 novembre, 1860 lettres de licenciement sont arrivées à Manufrance. C'est la conséquence de la liquidation des biens de la SNM prononcée par le tribunal de commerce de Saint-Etienne. La place n'est pas libre pour autant pour Bernard Tapie («nouveau» PDG de l'ancienne société) et ses amis ! Les travailleurs occupent les locaux, toujours résolus à défendre l'emploi. Mais la lutte cherche un second souffle et les syndicats CGT et CFDT n'y répondent pas à l'unisson.

De notre correspondant à Saint - Etienne

CFDT) la section Manufrance et ses sympathisants a défini le 6 novembre dernier quelques axes de travail qui aillent dans ce sens.

Partant du constat qu'une certaine monotonie de l'occupation (effectuée depuis l'annonce des licenciements) risquerait de nuire à la participation large du personnel et, partant de là, à l'impact de la lutte, la CFDT entend proposer une grève active, associant production par les licenciés de machines à coudre ou de vélos, d'objets à vendre en soutien (coussins, porte-monnaie,...) et popularisation de l'action par des équipes de travailleurs, syndiqués ou non. Un petit air de LIP 1973, dirait-on ? Oui, mais aussi une référence explicite à l'action en cours au puits Destival (où les mineurs des Cévennes extraient du charbon et le vendent) que la CGT défend. Ces propositions concrètes ne sont pas des «gadgets» ni, bien sûr, un oubli de la

lutte pour que Manufrance reparte et que les emplois soient enfin sauvés. C'est une manière, en donnant à l'occupation un sens offensif, d'éviter la démobilité des licenciés et de les placer au cœur d'un tissu d'action populaire et qui prouve à la fois le savoir faire et la combativité des travailleurs qui ne se résolvent pas à accepter le «Manufrance, c'est fini» de Raymond Barre.

Pour le moment, Jacky Monate et les responsables CGT de Manufrance ont accueilli fraîchement les propositions CFDT, en y voyant surtout un «renoncement», comme s'il s'agissait d'«admettre qu'il n'existe plus de solution». Mais J.A. Nayan et G.Grivet, les animateurs de la section CFDT, ont déjà prouvé qu'ils n'étaient pas de ceux qui renoncent à la lutte : si à Manufrance «on fabrique, on vend, on se paye», comment 6 ans après LIP, pourrait-on traiter cela de solution de désespoir ? ■

Le 18 octobre à Saint-Etienne. Après cette manifestation d'une réelle ampleur nationale, comment «frapper plus fort».

